

Une visite encourageante... p. 5

l'aurore *boreale*

VOLUME 25 • Numéro 4 • 1 \$ N° de convention : 40610510

Le vendredi 22 février 2008



Le gouvernement territorial a investi 36,5 millions de dollars des fonds publics dans des placements qui n'étaient pas conformes aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon le rapport de la vérificatrice générale Sheila Fraser, qui était à Whitehorse le 7 février dernier. Personne ne sait encore quelles seront les pertes encourues. Le chef de l'opposition officielle, Arthur Mitchell, réclame la démission du ministre des Finances, Dennis Fentie, car « le ministre n'a pas démontré diligence et prudence dans ces investissements. Le résultat de cette mauvaise décision est, qu'actuellement, l'argent des fonds publics est gelé, et qu'il y aura des pertes qu'on ne peut pas encore chiffrer. Nul n'est censé ignorer la loi, et le ministre n'est pas capable selon moi de continuer à détenir ce portefeuille. »

Suite p. 2



Photo : Marianne Théorêt-Poupart

Le groupe Bombolessé a fait danser plus d'une centaine de jeunes réunis à l'école Émilie-Tremblay, le vendredi 15 février. Les musiciens étaient en ville pour participer au festival de musique Frostbite.

Lance Mackey remporte la Yukon Quest p. 7

Le gouvernement ignore sa Loi et investit des fonds publics dans des placements non sécuritaires

(Suite de la p. 1) Même si ce sont les fonctionnaires qui ont pris la décision de faire les investissements dans du papier commercial, le ministre, sous le système de Westminster dans lequel nous évoluons, est ultimement responsable de toutes les décisions prises dans son ministère, spécifiait M^{me} Fraser. Le sous-ministre des Finances, David Hkyran, n'a pas voulu dire s'il y aurait des répercussions pour les fonctionnaires en cause.

Les placements du gouvernement du Yukon dans du papier commercial adossé à des actifs sont un placement à court terme et à haut rendement dans des titres associés à un éventail d'actifs comme des prêts hypothécaires, des prêts automobiles et des créances liées à des cartes de crédit. Les titres, achetés au cours de l'été 2007, arrivaient à échéance le 31 août et le 4 septembre 2007 et avaient été émis par deux fiducies, Symphony et Opus.

M. Khyran affirmait à la suite de la conférence de presse de M^{me} Fraser, qu'il y avait eu un bris de garantie par le consortium des banques et que celui-ci « n'avait pas respecté sa partie du contrat. Selon notre compréhension, il y avait une garantie et nous étions liés par un accord ». Par suite de ce constat, le gouvernement considère actuellement toutes ses options et la poursuite du consortium en justice est l'une d'entre elles.



Photo : MTP

La vérificatrice générale Sheila Fraser estime que les placements financiers du gouvernement territorial n'étaient pas conformes à la Loi sur la gestion des finances publiques du Yukon

Dans son rapport, la vérificatrice générale mentionne que les placements ne respectaient pas les conditions énoncées dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Yukon. Selon l'article 39 de ladite Loi, les sommes inves-

ties dans des placements doivent respecter trois conditions, qui se rapportent toutes à obtenir une garantie de très haut niveau, donnée soit par une banque ou un gouvernement. Ce n'était pas le cas des placements du gouvernement dans du papier commercial. Le Ministère a admis, lors de la vérification, qu'il savait que les placements n'offraient pas une garantie inconditionnelle, mais pensait tout de même que l'ar-

gent placé était conforme à la Loi. Cette certitude provenait de l'existence des conventions de liquidités, ces accords conclus avec une banque pour protéger la fiducie en cas de perturbation générale du marché. Le rapport de M^{me} Fraser indique clairement que les fiducies avaient inclus une note d'information pour expliquer que les paiements n'étaient pas garantis par aucune des parties.

La vérificatrice générale, en conférence de presse, a souligné qu'« il faut reconnaître que ces investissements ont été faits de bonne foi. Ce sont des placements qui étaient effectués de façon routinière et je ne crois pas que personne ait réalisé que c'était devenu plus dangereux. » Au mois d'août 2007, une crise du crédit hypothécaire a eu lieu aux États-Unis. De nombreux investisseurs, y compris des sociétés de la Couronne et d'autres gouvernements, en sont également à évaluer les pertes encourues et à revoir leurs politiques internes.

M^{me} Fraser est certaine qu'il y aura des pertes en argent associées aux placements du ministère des Finances. Elle ne voulait pas s'avancer toutefois sur le montant des pertes, mais le chiffre de 10 % à 20 % a été mentionné et cette dernière ne l'a pas réfuté. Le gouvernement n'a reçu aucun paiement sur le capital ni sur les intérêts des deux fiducies, et les titres sont échus depuis septembre 2007.

Normalement, la vérificatrice générale n'acquiesce pas aux demandes de partis d'opposition pour le choix de ses

enquêtes. Mais, dans ce cas-ci, la demande provenant du Parti libéral en novembre était une question de droit qui aurait de toute façon fait l'objet d'une vérification. Le bureau de la vérificatrice l'a seulement devancé de quelques mois.

La *Loi sur la gestion des finances publiques* du Yukon est très spécifique sur la nature des investissements que le gouvernement peut, ou ne peut pas, effectuer. Plus même qu'ailleurs, observe M^{me} Fraser.

À cause de ce qui restera peut-être comme « l'affaire des papiers commerciaux », il y aura moins de choix possibles pour les investissements gouvernementaux. « Nous avons déjà pris des mesures en conséquence de ce litige et nous sommes dans un processus de restructuration, qui devrait être terminé à la fin du mois », expliquait M. Hrycan.

Depuis 1990, 1,7 milliard a été investi dans les papiers commerciaux. C'était, jusqu'à ce jour, une portion significative du portfolio d'investissement du gouvernement, selon le sous-ministre des Finances. Au contraire, M. Mitchell indique que ce type spécifique d'investissement dans les papiers commerciaux, qui met un tiers parti en cause et n'est pas conforme à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, n'existe que depuis 2002 et que le rapport de la vérificatrice générale pointait seulement les placements du gouvernement actuel.

Le rapport déposé à l'Assemblée législative du Yukon se termine ainsi : « Il est important que le ministère des Finances gère les placements de fonds publics avec prudence et conformément aux lois et règlements ». Un deuxième rapport concernant les Jeux d'hiver du Canada de 2007 a été déposé en même temps. La vérificatrice générale y écrivait que « le gouvernement du Yukon a relevé tous les défis importants liés aux Jeux ».

Marianne Théorêt-Poupart

courrier

Bravo pour l'éditorial de *L'Aurore boréale* du 8 février concernant les services d'Air Canada. Depuis l'acquisition de Canadian Airlines, compagnie qui desservait le Yukon, par Air Canada, transporteur national, les Yukonnais sont privés du service aérien sur lequel compter pour traverser le pays.

En volant avec Air Canada l'hiver à des prix considérables, nous vivons des plans de voyage bouleversés, l'indifférence, des frais supplémentaires, la perte de salaires et les nuits sur le plancher de l'aéroport de Vancouver. Merci d'exprimer si éloquemment les déboires que nous vivons quand nous dépendons d'Air Canada. Le manque de considération de la compagnie vis-à-vis les gens au nord du 60° parallèle du Canada est honteux. Air Canada ne répond même plus aux lettres des passagers quand un ennui se produit.

Domage qu'Air North, la compagnie des Yukonnais, n'offre pas de système de correspondance transcontinental.

Yann Herry
Whitehorse

Cabane à sucre

Venez goûter à la tire d'érable!

Les 23 et 24 février 2008
au Parc Shipyards
de 11 h à 16 h

Rens. :
Virginie, 668-2663,
Poste 560

Canadian Heritage Patrimoine canadien

Yukon

Exprimez votre opinion!

Courrier de *L'Aurore boréale*
302, rue Strickland, Whitehorse
Yukon Y1A 2K1
auroredir@afy.yk.ca

éditorial

Le malaise hivernal a perdu son sang-froid

Sans avertissement, la saison a baissé les armes et la froidure a rendu l'âme, après quelques semaines de siège intensif où l'artillerie lourde alimentait les températures froides, du soir au matin et du matin au soir.

La paix s'est finalement installée... La douceur a triomphé de la sévérité des assauts; caressé par quelque chinook aventurier, le malaise hivernal a perdu son sang-froid!

Dans un brouhaha de foulards et de tricots de laine,

toute une faune frileuse et recluse se secoue et reprend possession de l'extérieur et des plaisirs associés à l'hiver. Comme si on voulait taire à jamais l'angoisse des grands froids, leur retirer leurs munitions...

grande culture bilingue est une fantaisie (...) on veut même forcer les fonctionnaires à parler les deux langues même s'ils vivent à Moose Jaw », peut-on y lire.

Il accuse aussi M. Fraser de mener une campagne de harcèlement contre les enfants de la nation!

Tout ceci parce que le commissaire a affirmé que des tests standardisés de français seraient une bonne idée. Ainsi, les élèves qui étudient le français sauraient où ils se situent.

Les propos de M. Fraser semblent bien modérés. Ils ont toutefois chatouillé des susceptibilités ancestrales. Visiblement, l'hiver a été bien long dans l'Est...

Dans toute cette échauffourée, Whitehorse semble un îlot de coexistence idyllique! Ici, le ministre responsable des affaires francophones poursuit vaillamment son apprentissage de la langue française. Ici, les jeunes enfants inscrits en immersion cherchent constamment de nouvelles occasions de pratiquer le français. Cette

deuxième langue est un outil de communication qu'ils ont l'intention d'utiliser sur la place publique. Ici, les jeunes peuvent aller à l'école en français si le français est la langue de leurs ancêtres... Et tout ceci en raison de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*. Cette loi protège les minorités linguistiques et assure que les Canadiens et Canadiennes peuvent recevoir des services du gouvernement fédéral dans la langue de leur choix.

Au Yukon, la *Loi sur les langues* adoptée en 1988 affirme dans son premier article : Le Yukon accepte que le français et l'anglais soient les langues officielles du Canada et accepte également que les mesures prévues par la présente loi constituent une étape importante vers la réalisation de l'égalité de statut du français et de l'anglais au Yukon.

Le Yukon souhaite étendre la reconnaissance du français et accroître la prestation des services en français au Yukon.

Qui dit mieux? Il y a des avantages à vivre loin... On semble avoir l'esprit plus clair et la notion du bilinguisme en est une acceptée et embrassée même par les récents froids de -60 °C à Mayo, village fondé par des francophones au début du siècle.

Cécile Girard

Mais plus au Sud, un vent d'intolérance, une brise mauvaise, semble vouloir se lever. Le 9 février, dans un éditorial virulent, le *National Post* s'est attaqué au commissaire aux langues officielles, Graham Fraser. Intitulé *Speaking of Waste* (Parlant de gaspillage), l'éditorial affirme que le Canada n'est pas un pays bilingue... « L'idée que nous faisons tous partie d'une

Où se procurer l'Aurore boréale?

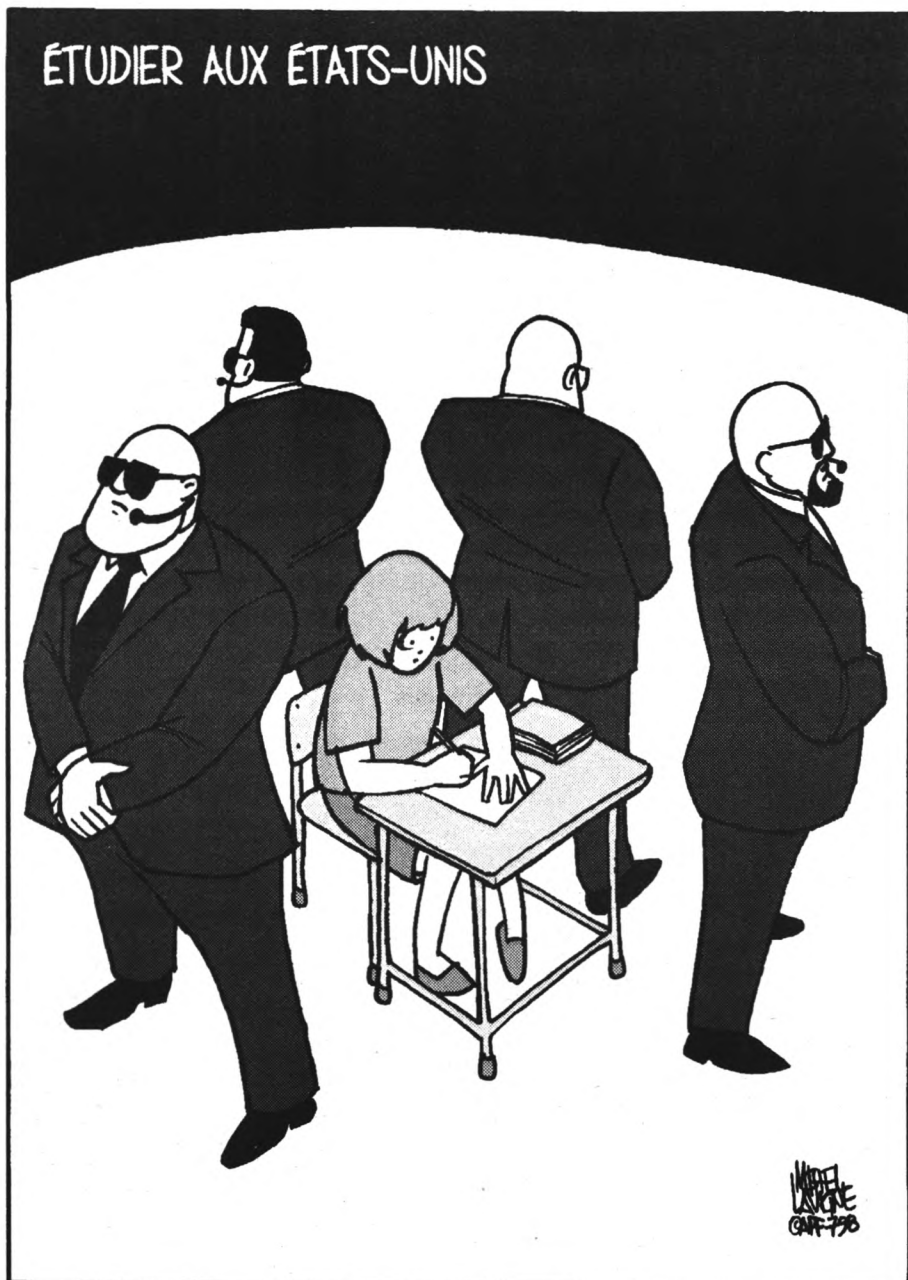
À Whitehorse :

Centre de la francophonie, Mac's Fireweed, Shoppers Drugmart (rue Main et Qwanlin Mall), bureau de poste au sous-sol de la pharmacie Shoppers, édifice Elijah-Smith, édifice du gouvernement territorial

À Dawson :

Chez Maximillians et au bureau de poste Dans les bibliothèques des communautés et, l'été, dans les centres touristiques

Et sur les vols d'Air North



l'aurore boréale

Directrice
Cécile Girard

Journalistes
Marianne Théorêt-Poupart
Béatrice Van Houtryve

Coordonnatrice de la publicité
Marie-Claude Nault

Responsable de la distribution
Annie Langlois

Correspondant national
Danny Joncas APF

Comité du journal
Cécile Girard
Angélique Bernard
Didier Delahaye

Relecture bénévole
Lise Ouimet

Correction d'épreuves
Angélique Bernard

Adresse
302, rue Strickland
Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1

Téléphone : (867) 667-2931

Télécopieur : (867) 667-2932

Courriels
Cécile Girard : auroredir@afy.yk.ca
Marianne Théorêt-Poupart :
journaliste@afy.yk.ca
Marie-Claude Nault : mnault@afy.yk.ca
Annie Langlois :
auroreboreale@afy.yk.ca

Le journal est publié aux deux semaines, sauf en juillet, mois de relâche. Son tirage est de 1 000 exemplaires et sa circulation se chiffre à 910 copies. La distribution du journal est vérifiée par l'Office de distribution certifié.

L'Aurore boréale est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et est représenté par l'agence publicitaire Repco-Média, située à Ottawa : 1-866-411-7486

L'Aurore boréale est sociétaire de l'organisme de charité Donatien-Frémont qui encourage les jeunes à étudier en français dans le domaine des communications.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le journal est publié par l'Association franco-yukonnaise, située à Whitehorse au Yukon.

Site WEB : //journaux.apf.ca/auroreboreale



Fondation Donatien Frémont, Inc.



OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE

Les copies de tirage sont mises à jour trimestriellement
de nos bureaux au Canada & aux États-Unis

Deloitte

ON PASSE LE MOT



repco-média

Agence de représentation média



scène locale

Le rapport sur la réforme de l'éducation est publié : Sera-t-il utilisé ?

Les membres du comité de direction du projet de réforme de l'éducation, les chefs Joe Linklater et Liard McMillan et le ministre de l'Éducation Patrick Rouble, ont publié, le 8 février, le rapport final du projet de réforme de l'éducation.

Aborder l'écart existant entre les élèves autochtones et non autochtones était un des mandats principaux de ce projet.

À cet effet, les langues autochtones ressortent comme une des préoccupations principales du rapport. Il est noté que malgré plusieurs initiatives pour préserver ces langues, elles continuent à décliner, et chaque génération qui passe rapproche un peu plus les langues autochtones yukonnaises de l'extinction. « La perte d'une langue est intimement liée à la perte de la culture, ainsi qu'au savoir traditionnel » peut-on lire dans le rapport. Les langues autochtones doivent être protégées à travers une action stratégique collective, y est-il encore dit.

Comme le souligne le chef Linklater, de la Première nation Vuntut Gwitchin, certaines des recommandations ont été imaginées pour être mises en place rapidement, tandis que d'autres seront plus longues à mettre en œuvre. Une école secondaire réservée pour les jeunes des Premières nations est un exemple d'une recommandation à long terme. « Nous pouvons, d'ici à ce que le

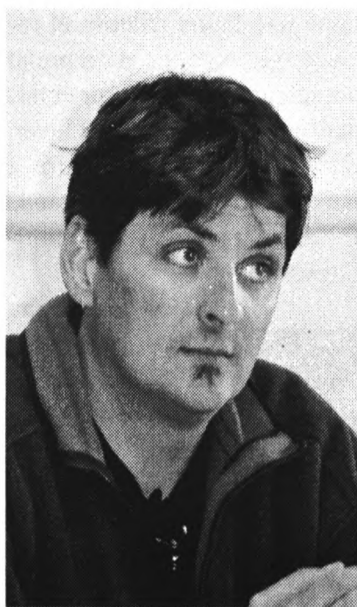
projet voit le jour, atteindre plusieurs des objectifs en mettant en place des projets dans les écoles existantes. »

Mécontentement à la CSFY

« Nous avons été écartés du processus dès le départ, déplore André Bourcier, président de la Commission scolaire francophone du Yukon. Lorsque le processus a commencé, nous avons écrit au ministre de l'Éducation de l'époque, John Edzerza, pour siéger au comité de direction. Il ne nous a jamais répondu. »

M. Bourcier a lu le rapport de 270 pages attentivement. « Nous ne sommes pas contre les cinq recommandations concernant la CSFY. C'est un peu court. Le comité de direction a bien compris les revendications de la Commission scolaire, que nous portons néanmoins à l'attention du ministère de l'Éducation depuis 1991... » Le président ajoutait que la *Loi sur l'Éducation* comporte déjà tous les éléments nécessaires pour permettre à la CSFY de gérer son budget et ses employés elle-même, mais que tout ce que ça prend est « un changement dans les mentalités au Ministère. Il n'est pas nécessaire, comme le rapport semble le faire, de mettre en place une nouvelle structure de gouvernance. »

Pour l'avenir proche, M. Bourcier assure que la Commission scolaire désire travailler avec ses partenaires en



André Bourcier, président de la Commission scolaire francophone du Yukon

éducation, mais dans un contexte où tout le monde aura son mot à dire, et dans lequel les droits des francophones ne seront diminués d'aucune façon.

Plan de mise en œuvre

Selon Joe Linklater, une

des priorités pour les chefs autochtones est de faire en sorte que les prises de décision viennent des communautés et de leur base. « Nous ne nous sommes pas arrêtés à l'argent encore, mais il n'est pas certain que la mise en œuvre de nos recommandations coûte plus cher. Il faudra peut-être distribuer l'argent différemment, en sortir du centre qu'est Whitehorse vers les communautés »

Il est conscient qu'il faut rester vigilant pour que le rapport n'aille grossir les rangs de ceux entassés sur les tablettes. « Une de nos recommandations est que le comité de direction du projet continue d'être en place afin que nous continuions à y travailler. » La prochaine étape sera de construire un plan de mise en œuvre, qui devrait voir le jour dans sept mois environ.

Le projet de réforme de l'éducation a débuté au mois d'août 2005 et a généré des

consultations à travers le territoire, en plus des rencontres, des groupes de discussion et des présentations. Le gouvernement fédéral, les gouvernements des Premières nations, le Conseil des Premières nations du Yukon, les conseils scolaires, les groupes d'intérêt et le public ont fait partie du processus.

Le comité de direction du projet de réforme de l'éducation convoquera les parties concernées par le système d'éducation à une réunion, en mars 2008, pour élaborer une stratégie qui permettra de mieux répondre aux besoins de tous les Yukonnais et Yukonnaises en matière d'éducation.

Le rapport final du projet de réforme de l'éducation est disponible en français à l'adresse suivante : http://www.education.gov.yk.ca/pdf/ed_reform_report_fr.pdf



Photo : Marie-Claude Nault

Victor Toews, président du Conseil du Trésor, Jeanne Beaudoin, directrice générale de l'Association franco-yukonnaise et Glenn Hart, ministre responsable des Affaires francophones.

De l'argent neuf pour trois projets menés par l'AFY

L'honorable Vic Toews, président du Conseil du Trésor, était de passage cette semaine à Whitehorse pour une série d'annonces de financement, dont une concernant l'octroi de fonds pour trois projets de l'Association franco-yukonnaise, d'une valeur de plus de 350 000 \$. Les projets visent le renforcement des capacités, le développement d'un espace communautaire économique à Dawson et un appui accru à la jeunesse franco-yukonnaise. Le financement réjouit la direction et le conseil d'administration de l'AFY, mais à un mois de la fin de l'année financière 2007-2008, la portion – un tiers – de la subvention octroyée pour cette année risque de ne pas être utilisée, selon Jeanne Beaudoin, directrice générale de l'Association. « Nous ne ferons pas de miracle pour 2007. C'est une course contre-la-montre épuisante pour l'organisme. »

Le gouvernement du Canada a accordé cet appui dans le cadre du Fonds stratégique, volet Vie communautaire, du Programme d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien. (MTP)

Ze zoue au théâtre ACTE 5...

Une création collective sur la justice sociale et le développement durable des élèves de l'option théâtre de l'École Émilie-Trembaly.



Un spectacle où l'amour du théâtre, la créativité des jeunes et le travail d'équipe sont à l'honneur !

Le jeudi 28 février,

9 h 30 et 12 h 30 (pour les écoles) et à 19 h 30 pour le public général.

Au gymnase de l'École Émilie-Trembaly (12 ans et +)

Billets (à la porte)

• 2 \$ par élève (pour les écoles) • 5 \$ étudiant (en soirée)

• 8 \$ adulte (en soirée)

La moitié des profits servira à financer un voyage en Colombie-Britannique et l'autre 50% sera versé à un organisme d'aide humanitaire.

Une visite encourageante à Ottawa pour les Premières nations

Le premier ministre Denis Fentie, des ministres de son cabinet et plusieurs chefs des Premières nations du Yukon étaient à Ottawa la semaine dernière pour rencontrer des ministres fédéraux, des politiciens et des hauts fonctionnaires. Un voyage de plusieurs jours pour mettre le Yukon, mais surtout l'examen de la mise en œuvre des ententes définitives sur l'autonomie gouvernementale des Premières nations, à l'ordre du jour de la Colline parlementaire.

Diane Strand, chef des Premières nations de Champagne et de Aishihik y était, en compagnie de quatre autres chefs et de plusieurs ministres du gouvernement territorial. « Nous sommes allés à Ottawa afin de nous assurer que nos recommandations allaient être prises en compte », expliquait-elle en entrevue téléphonique. Et M^{me} Strand, tout comme ses confrères et consœurs, a été très satisfaite de l'accueil et de l'écoute qui leur a été réservés.

Les ententes sur l'autonomie gouvernementale (onze des quatorze Premières nations du Yukon ont une entente) ont pour la plupart été signées dans les années 1990. Après 10 ans d'existence de sept des ententes, un examen approfondi était nécessaire, ce qui a été réalisé sur une période de quatre ans et a pris fin l'année dernière.

La chef Strand explique que les deux recommandations principales qui se sont dégagées de cet examen touchent l'argent et les politiques gouvernementales. « Les trois parties en cause, soit le gouvernement fédéral, par son ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC), le gouvernement territorial et les Premières nations, s'entendent sur le fait que le financement est inadéquat. De plus, les politiques que le gouvernement fédéral a mises en place sont incompatibles avec les ententes définitives sur l'autonomie gouvernementale des Premières nations. En ayant nos propres gouvernements, nous ne sommes pas inclus dans la *Loi sur les Indiens* et les politiques



Les chefs des Premières nations du Yukon devant l'édifice parlementaire à Ottawa.

Photo : Shirley McLean

du gouvernement fédéral sont construites en fonction de cette loi. Donc, elles ne nous concernent pas. Un bon exemple est qu'il est toujours question des réserves. Mais ici, au Yukon, nous n'avons pas de réserve, mais des terres qui nous ont été octroyées par les ententes. Nous ne cadrons pas dans leurs politiques. Nous tombons entre les 'craques'... »

« Nos ententes concernent tous les ministères fédéraux, et non pas seulement le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Nous avons signé avec le gouvernement du Canada, continue M^{me} Strand. Chuck Strahl, ministre de AINC, a compris cela et nous a aidés à rencontrer plusieurs ministres fédéraux. Nous avons pu les rencontrer *de visu* et ils ont été sensibilisés à nos enjeux. »

L'honorable Vic Toews, président du Conseil du Trésor, était de passage cette semaine à Whitehorse pour une série d'annonces de financement, dont une concernant l'octroi de fonds pour trois projets de l'Association franco-yukon-

naise. La semaine dernière, il rencontrait la délégation yukonnaise à Ottawa. Il a dit de cette rencontre qu'il a eu « une bonne discussion avec les chefs et le premier ministre Fentie sur le statut des Premières nations au Yukon, et que nous avons discuté de plusieurs enjeux concernant les Premières nations, telles les questions du logement et des installations. Je me suis engagé envers eux à retourner auprès du ministre de AINC afin de rester au courant des futurs déroulements. »

Diane Strand est pourtant consciente que le chemin à parcourir avant de voir la couleur de l'argent est encore long. « Maintenant que nous avons franchi la première étape d'éveiller les consciences, il nous reste beaucoup de travail! Nous devons élaborer un plan de travail qui nous servira d'assise pour les négociations qui suivront avec le gouvernement fédéral. Et ce sera des négociations ardues! »

Moins d'une semaine après le retour d'Ottawa, les chefs se rencontraient pour

voir ce qu'ils incluraient dans leur portion du plan de travail. Il n'y a pas de temps à perdre, confiait Diane Strand, car les négociations doivent impérativement être terminées avant la

venue à terme du financement actuel, qui surviendra en mars 2009.

Marianne Théorêt-Poupart

ÊTES-VOUS UN ARTISTE ITINÉRANT?

FONDS D'AIDE À LA TOURNÉE

La prochaine date limite de présentation de demandes au Fonds d'aide à la tournée est le 15 mars.

Le Fonds d'aide à la tournée favorise l'essor des arts en aidant les artistes dans les domaines littéraire, visuel et des arts de la scène à présenter leurs œuvres au public à l'occasion d'expositions, de concerts, de festivals ou d'autres manifestations artistiques organisés par des professionnels et pouvant servir de tremplin sur la scène nationale ou internationale.

Il y a chaque année quatre dates limites pour le dépôt des demandes : les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre. Les tournées ne devraient pas débiter avant 8 semaines suivant la date limite. Pour la ronde de financement du 15 mars, nous accepterons les demandes portant sur des tournées commençant avant le 15 juin.

Nous recommandons aux demandeurs de communiquer avec notre personnel avant de présenter leur demande.

Si vous désirez obtenir une trousse de demande ou présenter un projet pour la présente date limite, veuillez communiquer avec l'administratrice du Fonds

par téléphone (867) 667-3535 ou, sans frais, 1 800-661-0408, poste 3535) ou par courriel : artsfund@gov.yk.ca.

Yukon
Tourisme et Culture

Une entente pour s'assurer que toutes les entreprises paient...

L'Agence du revenu du Canada (ARC) et la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon (CSSTY) ont conclu la semaine dernière un accord sur l'échange de renseignements dans le cadre d'un protocole d'entente. Aux termes de l'entente, les organismes pourront échanger des renseignements sur l'inscription des employeurs. Cela les aidera à déterminer si des employeurs sont inscrits auprès d'un organisme, mais pas de l'autre. Les renseignements permettront également de déterminer si un employeur devrait payer des cotisations d'indemnisation des accidents du travail à la CSSTY ainsi que l'impôt et la taxe sur les produits et services (TPS) à l'ARC.

« Essentiellement, c'est une question d'équité », commentait en conférence de presse Don Salmons, directeur du Bureau des services fiscaux



Photo : MTP

Don Salmons, directeur du Bureau des services fiscaux, et Valerie Royle, présidente-directrice générale de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon, ont expliqué en conférence de presse que leurs organismes avaient conclu un accord sur l'échange de renseignements afin de s'assurer que les employeurs yukonnais sont enregistrés aux deux endroits.

du nord de la Colombie-Britannique et du Yukon. « Il faut que les employeurs paient leur juste part des services offerts à tous les employés yukonnais. »

Une lettre conjointe sera envoyée aux entreprises pour

leur faire part de ce processus et vérifier si elles sont inscrites aux deux endroits.

Selon les données de l'ARC, 230 entreprises ne sont pas inscrites auprès d'elle mais le sont avec la CSSTY. Inversement, Valerie Royle, prési-

dente-directrice générale de la CSSTY, indique que selon leurs vérifications, environ 500 entreprises ne seraient pas enregistrées auprès de la Commission. Mais, comme elle le mentionnait lors de la conférence de presse, « il se peut,

pour plusieurs de ces entreprises, qu'elles soient inscrites sous un nom légèrement différent. Dans ces cas, il s'agira donc uniquement d'harmoniser les deux registres. »

À la réception de la lettre, les employeurs auront 30 jours pour s'inscrire en évitant les pénalités, après quoi celles-ci s'appliqueront. Elles pourront aller, selon l'entreprise, de 25 à 2 500 \$ par jour. Mais les propriétaires retardataires, rebelles, ou négligents, selon la vision de la chose, auront tout de même à payer les arriérés de cotisations, et leurs intérêts.

L'ARC est responsable de l'administration des lois fiscales pour le compte du gouvernement du Canada et de la plupart des provinces et territoires. Selon les lois fiscales fédérales, la plupart des employeurs doivent s'inscrire auprès de l'ARC.

Marianne Théorêt-Poupart

Le salaire minimum sera augmenté le 1^{er} avril prochain

En avril prochain, de nombreux petits salariés verront leur salaire augmenter de quelques sous l'heure, une augmentation de

quelque 7 \$ par semaine pour une semaine de 37,5 heures.

En effet, le salaire minimum au Yukon sera augmenté de 2,5 % pour passer de 8,37 \$

à 8,58 \$ l'heure, à partir du 1^{er} avril prochain.

C'est la Commission des normes d'emploi qui établit le salaire minimum en vigueur

au Yukon. En 2005-2006, la Commission a recueilli les commentaires des employés, des employeurs et du public concernant les modifications proposées au salaire minimum.

En mars 2006, le gouvernement du Yukon a appuyé la recommandation de la Commission des normes d'emploi du Yukon selon laquelle le salaire minimum devait être modifié annuellement en fonction de la majoration de l'indice des prix à la consommation (IPC). L'IPC est aussi utilisé pour déterminer les augmentations qui s'appliquent à l'Annexe des salaires équitables.

Statistique Canada a annoncé la nouvelle valeur de l'IPC le 25 janvier dernier, qui a connu une hausse annuelle de 2,5 %. Compte tenu de cette nouvelle valeur, le salaire minimum et l'Annexe des salaires équitables du Yukon seront majorés en conséquence à partir du 1^{er} avril. Le salaire minimum du Yukon augmentera de 21 cents l'heure, pour passer de 8,37 \$ à 8,58 \$. Les taux de l'Annexe des salaires équitables seront aussi augmentés de 2,5 % dans les quatre catégo-

ries salariales.

De plus, la consultation publique concernant le salaire minimum qui avait été annoncée par le conseil d'administration précédent, et qui devait se tenir à l'automne 2006, n'aura pas lieu pour le moment. La présidente de la Commission des normes d'emploi, Lori Lavoie, a affirmé que le conseil d'administration actuel allait continuer de suivre de près les tendances yukonnaise et nationale relativement à cette question très importante.

Le coût de la vie est plus élevé au Yukon qu'ailleurs au Canada, que ce soit pour le logement, la nourriture ou même les loisirs. On peut donc se demander comment une famille de quatre personnes peut vivre avec un revenu basé sur le salaire minimum. Et surtout, si cette famille vit dans une collectivité éloignée de la capitale yukonnaise... où le coût de la vie peut grimper jusqu'à 10 % de plus.

Un mystère qui semble s'expliquer par la haute fréquentation des différentes soupes populaires au centre-ville de Whitehorse.

(C. G.)



Photo : Sid Noormohamed

Jennifer England, Charlotte Hrenchuk, Barb Powick et Carrie Gabrielson

Le problème de logement au Yukon, parlons-en!

La Saint-Valentin, cette année, a pris une couleur bien spéciale au Centre de la francophonie. Jodi Proctor avait organisé une soirée qui s'intitulait « La vérité sur le logement au Yukon » pour que ce « grave problème » fasse l'objet de discussions le temps d'une soirée. Quatre invitées, Charlotte Hrenchuk, Jennifer England, Barb Powick et Carrie Gabrielson, étaient réunies autour d'une même table pour aborder le manque de logements à Whitehorse avec des perspectives et expériences différentes. « Le manque d'abri pour les femmes et les jeunes est encore ressorti comme un problème crucial, de dire l'organisatrice de l'événement. Aussi, la rareté de logements abordables inquiète toutes les personnes concernées. »

La soirée a commencé avec un extrait du documentaire sur l'itinérance que Jodi Proctor est en train de réaliser, et s'est terminée sur une note plus légère en compagnie de la danseuse du ventre Nita. (MTP)

Lance Mackey remporte la Yukon Quest

Au moment de mettre sous presse, la 25^e Yukon Quest, la course de traîneau à chien la plus difficile au monde (longue de 1 600 kilomètres) est terminée pour presque tous les *mushers* et leurs équipes de chiens.

Lance Mackey est vainqueur pour une 4^e fois d'affilée. Ses onze chiens sont arrivés fringants... et souriants!... à la ligne d'arrivée, tout comme aux autres points de contrôle. Même s'il s'est perdu pendant 4 heures, Mackey a su conserver la pole position. Il empoche 35 000 \$ américains.

Exactement 15 minutes séparaient le vainqueur et Ken Anderson, arrivé en seconde place, pour une course qui aura duré plus de 11 jours... Anderson était une recrue de la Quest. Il gagne pour sa part 25 000 \$.

Michelle Phillips, de Tashish, arrivée quatrième, était une des favorites de la foule et la première Yukonnaise à traverser la ligne d'arrivée. C'est son meilleur classement jusqu'à maintenant. Elle repart avec 16 500 \$ et amènera sa famille au Belize!

Ce fut une course très difficile, pour plusieurs raisons. Plusieurs *mushers* se sont plaint du piètre état de la piste, qui n'avait pas été ouverte avant que les équipes s'y engagent à Fairbanks. Aussi, le froid extrême à affronter en début de course, et pour les derniers jours, une chaleur inhabituelle qui a rendu la dernière portion dangereuse avec l'eau passée par-dessus la glace.

Sur les 24 équipes inscrites au départ, 15 auront terminé la course, si tout se passe comme prévu pour les quelques *mushers* qui n'ont pas encore franchi la ligne d'arrivée à Whitehorse.

Huit équipes ont abandonné, dont six dans les deux premiers jours de la course. Les francophones Jean-Paul Geoffron et Didier Moggia et le vétérinaire Frank Turner faisaient partie du lot.

Si rien de fâcheux ne se produit, Jean-Denis Britten devrait arriver dans la soirée de jeudi, en 9^e position.

Marianne Théorêt-Poupart



Lance Mackey lors de son passage à Dawson, la fin de semaine dernière

Photo : Sylvie Binette

En route vers la gestion scolaire

La maîtrise en éducation à distance

avec spécialisation en administration scolaire

- votre accès aux sphères administratives
- des cours motivants et interactifs
- un programme qui s'adapte à votre horaire
- la participation à votre propre apprentissage
- un appui technologique efficace à distance
- le seul programme du genre offert en français

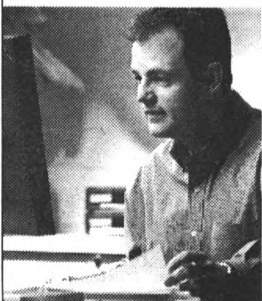
Dates limites de réception des demandes d'admission :

25 février - session de printemps

27 juin - session d'automne

28 octobre - session d'hiver

Faites un pas dans votre carrière en développant votre potentiel d'administratrice ou d'administrateur grâce au programme de maîtrise à distance offert par le Collège universitaire de Saint-Boniface.



Collège universitaire de Saint-Boniface

Pour plus d'information :
(204) 237-1818, poste 202
Sans frais : 1 888 233-5112, poste 202
med-distance@ustboniface.mb.ca
www.med-distance.cusb.ca

Le CUSB est affilié à l'Université du Manitoba.

Des minicharrettes pour une ville verte

La ville de Whitehorse est en train de réaliser un plan de développement durable pour les 50 prochaines années.

Pour réaliser ce projet, la Ville a pris l'initiative en octobre dernier d'organiser une charrette au lieu de se limiter à un processus traditionnel de planification urbaine. Cette démarche holistique et innovatrice a regroupé pendant quatre jours des citoyens, des politiciens, des experts et des professionnels de différents domaines dans le but de former des groupes de discussion interdisciplinaires sur l'avenir de Whitehorse. Les participants ont identifié les enjeux auxquels Whitehorse fait ou fera face, les objectifs que la Ville devrait se donner ainsi que des solutions permettant l'atteinte de ces objectifs.

Toutefois, certains groupes étaient moins bien représentés, dont les jeunes. Afin d'entendre leur voix, la Ville a organisé deux « minicharrettes », qui sont des versions raccourcies et simplifiées de celle qui a eu lieu à l'automne. La première a eu lieu les 6 et 7



Les jeunes de 4^e année de l'école élémentaire Whitehorse ont fait leurs propres recommandations à la ville de Whitehorse en ce qui a trait au développement durable.

février dans la classe de 4^e année de l'école primaire d'immersion française Whitehorse Elementary.

L'activité consistait à dessiner leur quartier et leur école

et à découper dans des revues ce qui était important à leurs yeux et ce qu'ils aimeraient garder ou améliorer dans une perspective de legs pour les futures générations.

Voici deux phrases que les jeunes ont écrites pour le journal exprimant ce qui est le plus important à leurs yeux.

« C'est important de protéger nos espaces verts. »

« C'est important pour nous de réduire la pollution. »

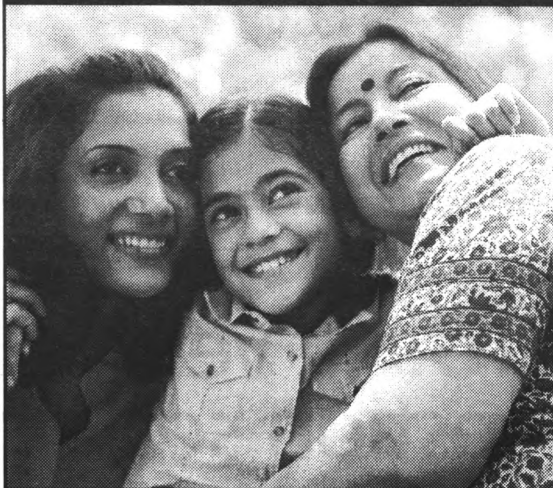
Ils ont aussi identifié dans leur dessin des poissons, des ours polaires, des parcs pour jouer, plus de bicyclettes, des fleurs et des arbres.

Marianne Théorêt-Poupart

Le recyclage commence avant de mettre les pieds au magasin... Assurez-vous d'apporter vos propres sacs à magasinage et achetez des produits en vrac autant que possible!

Photo fournie

Journée internationale de la femme



Samedi 8 mars 2008

L'Alexandrin, 306, rue Alexander
16 h à 21 h

Souper Sushi

Discours et témoignages
Présentation de musiciennes et de l'art féminine

Prévente de billets 10 \$: au bureau des EssentiElles,
à Victoria Faulkner
Renseignements : 867-668-2636



FONDS POUR LES ARTS



Tournoi de volley-ball de la francophonie

À ne pas manquer!

Formez votre équipe.

Venez rencontrer de nouveaux francophones.

Pour inscription :
Isabelle Plouffe / Daniel Girouard
456-6712



Le mercredi
5 mars 2008
18 h à 22 h

Gymnase de l'école
Émilie-Tremblay

5 \$ par joueur.

Nourriture à vendre sur place.

Collecte de fonds pour un voyage d'apprentissage des élèves de 7^e- 8^e.

NOUVEAU

CONCOURS DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

ENGAGE-TOI!

D'EST EN OUEST, FILME TON MONDE ET FAIS LA DIFFÉRENCE

Produis une vidéo qui démontre un impact positif sur ta communauté ou ton milieu et cours la chance de gagner un voyage à travers le Canada et un contrat de réalisation de l'ONF.

DATE LIMITE : 30 MAI 2008

Ce concours s'adresse aux francophones âgés de 18 ans et plus, résidant au Canada (à l'exception du Québec).

POUR S'INSCRIRE ET POUR TOUTES LES DÉTAILS SUR CE CONCOURS, VISITER
<http://citoyen.onf.ca/concours-engage-toi>

CE CONCOURS, LANCÉ PAR LE STUDIO ACADIE ET LE STUDIO ONTARIO ET OUEST, EN COLLABORATION AVEC PAROLE CITOYENNE, EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À L'APPUI FINANCIER DE PATRIMOINE CANADIEN DANS LE CADRE DU PICLO (PARTENARIAT INTERMINISTÉRIEL POUR LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE).

NFB
ONF

brèves

Le gouvernement australien s'excuse

Le chef du nouveau gouvernement australien a présenté les excuses de son pays aux aborigènes pour les injustices subies pendant deux siècles. Entre 1910 et 1970, beaucoup d'enfants aborigènes furent enlevés à leurs familles afin d'être élevés comme des Blancs.

Ces excuses auprès de ce peuple minoritaire dans le pays étaient une promesse de campagne du nouveau premier ministre Kevin Rudd, du parti des travaillistes.

Kevin Rudd présente des excuses, non seulement à la génération volée qui désigne ces milliers d'enfants retirés de force à leurs familles à des fins d'assimilation, mais aussi à tous les aborigènes qui ont reçu des mauvais traitements. « Nous nous excusons pour les lois et les différentes politiques adoptées par les gouvernements successifs », a déclaré Kevin Rudd.

« Des lois qui ont infligé de profondes peines, douleurs et pertes à nos compatriotes australiens. Pour la douleur et les souffrances subies par ces générations volées, leurs descendants et leurs familles, nous disons : pardon! ».

L'Australie compte quelque 460 000 aborigènes, ce qui représente environ 2 % de la population totale. Aucun aborigène ne siège au Parlement, à Canberra.

Les aborigènes sont très défavorisés, et leur espérance de vie est de 17 ans inférieure à celle du reste de la population. Les taux de mortalité infantile, de chômage, de violence conjugale, d'alcoolisme, d'emprisonnement et de consommation de drogue sont également supérieurs à la moyenne nationale dans cette communauté. (D'après Radio-France international et Radio-Canada)

(MTP)

Un festival de films prochainement sur vos écrans !

Vingt-quatre films, 4 ateliers et 2 discussions avec des invités, voilà déjà un bon début de programme pour le festival de films « Available light » bientôt sur nos écrans !! Du 4 au 9 mars, au Centre des arts et au cinéma Qwanlin, courts et longs métrages, documentaires et films d'animation raviront les cinéphiles et les autres ! Plusieurs directeurs et réalisateurs seront à Whitehorse pour présenter leurs films et discuter de leur contenu avec les spectateurs. Catherine Martin, réalisatrice des films « Océan » et « L'Esprit des lieux », est une des sept invités spéciaux.

Les œuvres présentées traitent de la violence et de la corruption à São Paulo au Brésil (Manda Bala); de la

construction de maisons environnementales à partir de déchets au Nouveau-Mexique (The Garbage Warrior); la perte des rituels autochtones

avec l'arrivée de la modernité (Quest); les relations familiales inuites (Dear Little Ones)... Plusieurs des films ont reçu des nominations à différents

festivals internationaux.

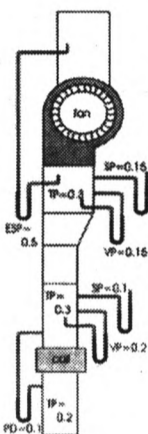
Pour plus d'information, visitez le www.yukonfilmsoociety.com ou appelez au 393-FILM. (MTP)

ATTENTION INGÉNIEURS, DESIGNERS ET GENS DE MÉTIER

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT À CE COURS DE CONCEPTION DE SYSTÈMES DE VENTILATION

Conception de petits systèmes de ventilation commerciaux

Du lundi 3 mars au mercredi 5 mars
De 8 h 30 à 17 h • Collège du Yukon, salle T1023



Cette formation de base en conception de petits systèmes de ventilation commerciaux est un cours d'accréditation offert par le Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute (HRAI). Pour en savoir davantage, consulter le site Web du HRAI : www.HRAI.ca.

Instructeur

Tom Dyer possède 30 ans d'expérience dans l'industrie du CVCA résidentielle et commerciale et est un membre actif de l'ASHRAE. Il gère une entreprise de consultants spécialisée en conception de systèmes et en qualité de l'air intérieur. Tom enseigne au collège communautaire depuis 1975 et est un instructeur accrédité du HRAI depuis 1989.

La date limite pour s'inscrire est le 29 février 2008.

Pour s'inscrire

Comme cette formation comprend beaucoup d'interaction entre l'instructeur et chaque étudiant, le nombre d'inscriptions peut donc être limité. Inscrivez-vous rapidement pour garantir votre place.

Droits d'inscription : 250 \$ + TPS (comprend la documentation et l'outil de dimensionnement des conduits de ventilation). Le paiement peut se faire par carte de crédit VISA, en argent comptant ou par chèque au nom du Centre des solutions énergétiques.

Pour en savoir davantage ou pour s'inscrire, communiquer avec Jessica Garstin à l'adresse jessica.garstin@gov.yk.ca ou au 393-7063.

Yukon
Énergie, Mines et Ressources

centre des solutions énergétiques

The Association of Professional Engineers of Yukon

HRAI SkillTech ACADEMY
Setting the Standard for Performance

Laissez tout derrière vous.

Notre solde mondial du printemps est en cours.

Évadez-vous du quotidien avec des tarifs exceptionnellement bas pour des destinations partout dans le monde. Obtenez également des réductions sur l'hôtel, sur la location d'une voiture ou sur des attractions touristiques et recevez des milles Aéroplan^{MD} lorsque vous réservez sur aircanada.com

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages. Vous pouvez également nous appeler au 1 888 247-2262.

L'offre prend fin le 6 mars 2008.

STAR ALLIANCE

aircanada.com
La liberté de voyager à votre façon

fenêtre sur l'afy

Des permis vacances-travail qui rapportent

Élection du

Comité Espoir Jeunesse

Ça y est! Un tout nouveau conseil d'administration a été élu le 6 février dernier pour représenter le Comité Espoir Jeunesse (CEJ). Les membres de ce conseil sont Amanda Boudreau, présidente, Jeanette Carney, vice-présidente, Benoît Latour et Michaëla St-Pierre, conseiller et conseillère. La nouvelle présidente a déjà rencontré ses homologues du pays il y a deux semaines lors d'une rencontre du conseil d'administration de la Fédération de la jeunesse canadienne-française dont le CEJ est membre.

Accueil de deux PVTistes

Deux nouvelles personnes détentrices d'un permis vacances-travail sont arrivées à Whitehorse la semaine dernière. Il s'agit de Sandrine Duffieux et d'Audrey Queverdo. Elles arrivent directement de France.

L'une d'elles, Sandrine, travaille déjà au High Country Inn, et gageons qu'il ne s'écoulera que quelques jours avant qu'Audrey se trouve du travail, elle aussi.

Yvette Bourque, directrice du Carrefour d'immigration Crossrod avait rencontré Audrey lors d'une mission de recrutement en novembre 2006 et Sandrine lors de son voyage de l'automne dernier en France.



Audrey Queverdo, Sandrine Duffieux et le bienveillant grizzli de l'aéroport de Whitehorse.

La preuve est faite. Le recrutement, ça marche!

Nouvelle employée

Le Service d'orientation et de formation des adultes (SOFA) de l'AFY compte maintenant une nouvelle employée. Stéphanie

Chevalier a été engagée en janvier à titre de conseillère en emploi et en formation. Elle est originaire de France, où elle a obtenu une maîtrise en ressources humaines

et un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des institutions culturelles. Arrivée à Montréal en février 2007 avec un permis vacances-travail en poche, elle a voyagé dans les Rocheuses et sur l'île de Vancouver avant de prendre le traversier vers Skagway. Elle s'est installée à Whitehorse en novembre. Elle a travaillé pour le SOFA comme coordonnatrice de



Stéphanie Chevalier

la programmation à temps partiel pendant deux mois avant d'obtenir son poste actuel.

Une ressource à l'économie du savoir

Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) de l'AFY a engagé Jean-François Lagarde pour accompagner les entreprises et les organismes dans leurs projets liés à l'innovation, aux nouvelles technologies et au secteur de l'économie du savoir.

Pour une collectivité, l'économie du savoir est un moyen de s'adapter à de nouvelles réalités socioéconomiques comme la mondialisation et de profiter pleinement des progrès technologiques qui ont eu lieu au cours de la dernière décennie.

Les retombées de l'économie du savoir ne seront maxi-

misées qu'avec la collaboration et la concertation de l'ensemble de la collectivité franco-yukonnaise. N'hésitez pas à communiquer avec Jean-François Lagarde (668-2663, poste 232) pour obtenir plus d'information ou pour discuter de vos projets, problématiques et idées.

Les Rendez-vous de la francophonie (RVF) – Parlons-en!

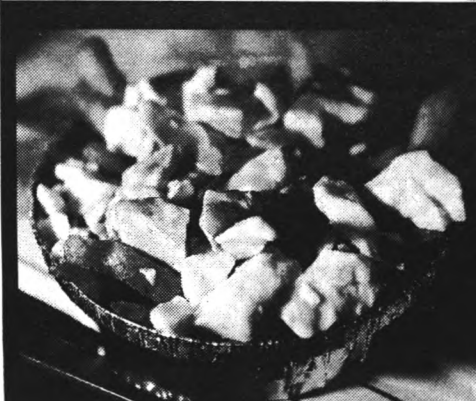
Les RVF se dérouleront cette année du 7 au 23 mars 2008. Cette série d'activités en français ont lieu partout au Canada et contribuent à renforcer les liens entre tous les francophones, francophiles et anglophones du Canada. La tenue de l'événement coïncide avec la Journée internationale de la Francophonie (20 mars).

Cette année, les RVF mettent l'accent sur l'importance des liens entre les générations. Le thème « D'hier à demain, la francophonie m'appartient » fait référence à l'héritage francophone transmis depuis plusieurs générations et au sentiment d'appartenance de chaque individu à la grande communauté francophone canadienne.

Parmi les activités organisées au Yukon, mentionnons des projections de films, une soirée littéraire, une soirée « poutine ». Il est encore temps d'inscrire vos activités au programme. Information : www.rvf.ca ou culturel@afy.yk.ca.

Secteur des communications
AFY

Souper POUTINE



Vendredi 7 mars

À partir de 17 h

Suivi d'un match d'improvisation
306, rue Alexander

Grande portion 8 \$
Petite portion 5 \$

Rens. : Mélissa, 668-2663, poste 214

Activité en ligne sur www.fccf.ca
Pour tout savoir sur les arts et la culture de la francophonie
Industrie Canada



FONDS POUR LES ARTS

La date limit pour le dépôt des demandes de financement relatives au Fonds pour les arts est le 15 mars

Le Fonds pour les arts appuie le développement créatif des arts au Yukon par le financement de projets d'arts visuels, de littérature et d'arts de la scène.

Des demandes peuvent être déposées quatre fois par année, soit le 15 septembre, le 15 décembre, le 15 mars et le 15 juin.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir un formulaire de demande, veuillez communiquer avec la coordonnatrice du Fonds pour les arts au 667-3535 ou, sans frais au 1-800-661-0408, poste 3535 ou encore par courriel à artsfund@gov.yk.ca

Yukon
Tourisme et Culture

Pour une sécurité accrue

Le gouvernement du Yukon a compilé les statistiques de la première année d'existence du Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers.

Le public a déposé 139 plaintes au sujet de 108 propriétés depuis l'ouverture du Bureau à la fin de 2006.

« Les Yukonnais ont montré leur appui envers la Loi en demandant de l'aide du Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers lorsque des activités illégales se déroulent dans leur collectivité », a dit la ministre de la Justice, Marian C. Horne. « Les Yukonnais nous disent que grâce à la Loi, ils se sentent plus en sécurité dans leur quartier. »

Le processus de plainte du public a entraîné la cessation volontaire des activités illégales dans 20 logements différents. De plus, 17 locataires ont été évincés par leur propriétaire pour ne pas avoir cessé leurs

activités, même après avoir reçu de multiples avertissements.

« Ces statistiques montrent que les citoyens ont la possibilité de mettre un terme aux comportements qui sont néfas-

tes pour leurs voisins avant que ces derniers soient mis à la porte de leur logement », a ajouté M^{me} Horne. « Ceux qui choisissent d'obéir à la loi peuvent demeurer dans leur logement sinon, ils seront expulsés.

C'est la loi. »

Environ 90 % des plaintes ont été déposées à Whitehorse.

Les personnes qui sont témoins d'activités liées à la prostitution, au trafic de drogues ou au commerce illicite

d'alcool peuvent le signaler au Bureau en téléphonant au 456-SCAN à Whitehorse ou, dans les autres localités, au 1-866-530-SCAN.

Source : Gouvernement du Yukon

LA NOUVELLE SUBVENTION écoÉNERGIE RÉNOVATION

C'est bon pour mon portefeuille.

C'est bon pour l'environnement.



Si votre enfant fréquente une garderie autorisée, vous pourriez être admissible à une subvention pour frais de garde.

À compter du 1^{er} décembre 2007, le gouvernement du Yukon augmentera le montant de la subvention pour frais de garde à l'intention des parents. On haussera également le seuil du revenu maximal aux fins d'admissibilité au programme.

Certaines personnes dont le revenu dépassait auparavant le seuil d'admissibilité pourraient maintenant avoir droit à une subvention partielle.

Pour savoir si vous êtes admissible à une subvention ou pour de plus amples renseignements, communiquez avec la Section des services de garderie au 633-7992 ou consultez le site Web : www.hss.govyk.ca/programs/family_children.

Yukon
Santé et Affaires sociales

C'EST COMME SI JE TROUVAIS DE L'ARGENT DANS MES POCHEs.

Si vous êtes propriétaire, vous pourriez obtenir une subvention pouvant atteindre 5 000 \$ pour entreprendre des rénovations majeures qui augmenteront l'efficacité énergétique de votre maison. Pour une maison typique, ces rénovations pourraient vous permettre d'économiser jusqu'à 700 \$ en frais de chauffage par an. Et pendant tout ce temps, votre geste aura un impact positif sur l'environnement.

Faites appel à un consultant certifié en énergie pour déterminer quelles sont les améliorations qui vous feront économiser le plus d'énergie et qui vous rendront admissible à la nouvelle subvention écoÉNERGIE Rénovation, un élément du plan écoACTION du Canada.

Pour plus d'information ou pour obtenir le guide écoÉNERGIE Rénovation, appelez-nous ou visitez www.ecoaction.gc.ca.

Des programmes de subventions similaires sont offerts dans les six provinces suivantes :

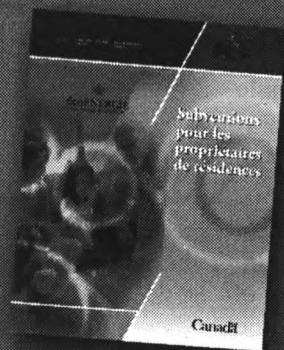
Yukon Saskatchewan Ontario Québec Nouveau Brunswick NOVA SCOTIA NOUVELLE-ÉCOSSE

Ensemble pour faire plus avec moins !

www.ecoaction.gc.ca

1 800 0-CANADA

1-800-926-9105 (ATS)



 Gouvernement du Canada Government of Canada




YUKON
ARTS CENTRE
présente

les 27, 28 et 29 février à 20 h

BIGGER THAN JESUS

by Rick Miller and Daniel Brooks

Doux Jésus, voici Rick Miller!
- La Presse, Montréal



Troquant la technologie pour le sacré, l'humour pour la liturgie, Rick Miller nous présente l'histoire du Christ dans ce qu'elle a de touchant et de véritablement universel. Un spectacle que *Juste Pour Rire* a couronné de laurier, non d'épines.

Adultes 25 \$ / Enfants et aînés 15 \$

Laissez-passer ArTRUSH ado 5 \$

Billets en vente au CENTRE DES ARTS du lundi au vendredi de 10 h à 15 h et 1 heure avant le spectacle, et à ARTS UNDERGROUND (Centre Hougen).

arts visuels

Art inuit et Sámi

Catherine Deer

L'arctique canadien et scandinave revu et réinterprété.

Jusqu'au 9 mars

Kidz Kreate

L'argile au quotidien
Un après-midi gratuit et divertissant à sculpter en famille.

Dimanche 24 février de 13 h à 16 h

yukonartscentre.com • 667-8574



Canada
Canadian Heritage Patrimoine canadien



HOUGEN



culture

Aller au théâtre ou aller au théâtre?

Déjà, le nom surprend. Ça intrigue. On se demande quel est le sens de cette affirmation... La pièce « Bigger than Jesus » sera présentée en anglais les 27, 28 et 29 février au Centre des arts du Yukon, pour le plaisir des sens des spectateurs, qu'ils soient religieux ou non.

L'idée de cette adaptation de la vie d'un des plus célèbres personnages de l'histoire a pris naissance dans la tête de Rick Miller, coauteur et unique comédien de la pièce, il y a six ans. « Je venais d'avoir 33 ans, qui est l'âge du Christ, mais aussi l'âge de l'individualisation. » Le projet a commencé à germer et a été stimulé par son envie de mener une exploration personnelle sur l'Église et son principal personnage. « Après 15 ans sans être allé à l'Église, la liturgie catholique prenait encore beaucoup de place dans ma tête. Était-ce de l'endoctrinement? Je voulais explorer ce thème plus en profondeur. »

Pour l'aider dans cette tâche, le comédien et auteur est allé trouver Daniel Brooks, un des metteurs en scène canadiens les plus influents des vingt dernières années. Ils ont travaillé pendant trois ans, par à-coups, pour créer cette œuvre qui dure 80 minutes. « Ça prend du temps pour faire du théâtre qui a de la vie, qui ne suit pas les règles. Du temps pour se tromper, revenir en arrière, faire fructifier les idées... »

« L'histoire de Jésus est une belle histoire, un beau mythe. Le théâtre a ses origines dans la célébration religieuse, car qu'est-ce que le théâtre? Une histoire qu'on se raconte en communion. Et la messe est la plus vieille pièce de théâtre qui existe depuis les années 300. Nous avons voulu faire ressortir le théâtre dans la religion. »

Sur le site Internet de « Bigger than Jesus », on peut lire que « loin de se moquer du christianisme, Rick Miller et Daniel Brooks ont bâti une pièce où la légèreté de ton n'a d'égal que le sérieux de la réflexion. Joueurs et malicieux, ils suivent religieusement (c'est le cas de le dire!) l'ordre de la messe catholique, passant tout



Photo fournie

À 33 ans, l'auteur de la pièce a réalisé que la liturgie catholique prenait encore beaucoup de place dans sa tête. C'est pourquoi il a choisi d'explorer ce thème

le credo au crible de leur humour frondeur mais jamais irrévérencieux. Ainsi dépouillé de son caractère sacré et intouchable, l'histoire du Christ nous apparaît dans ce qu'elle a de touchant et de véritablement universel. »

La pièce de théâtre a été présentée pour la première fois à Pâques, en 2003 et depuis, Rick Miller devient Jésus l'équivalent de deux à trois mois par année. Les critiques du Canada et de plusieurs autres pays parlent d'une pièce qui rassemble *stand-up* comique, spectacle multimédia, vulgarisation scientifique... « Nous avons voulu explorer le christianisme sous tous les angles possibles, explique le comédien. Il y a tellement de personnes qui ont une relation avec Jésus, que ce soit de l'horreur, de la dévotion ou de l'obsession. »

« Nous voulions dresser un portrait du Jésus des temps modernes. Comment se fait-il qu'on soit passé d'un Juif crucifié, il y a 2000 ans, à la culture populaire contemporaine entourant le Christ? Que

nous soyons passés de la révérence à l'irrévérence? »

« Mettre en scène l'histoire de la Bible comporte toujours un risque de choquer certaines personnes. Daniel et moi avons, entre autres, choisi de monter cette pièce pour obtenir des réactions. Certains trouveront notre œuvre drôle, intelligente... d'autres n'aimeront pas. Parfois, un malaise naîtra. La relation d'inconfort qui peut parfois s'installer entre le comédien et les spectateurs est très intéressante! », s'exclame Rick Miller, dans un français impeccable. Il ajoute qu'après les représentations, les spectateurs s'attardent dans le lobby, posent des questions, discutent avec lui et entre eux de ce qu'ils viennent de voir.

Pour la première fois l'année dernière, « Bigger than Jesus » a été présenté en français au Carrefour international de théâtre, à Québec. Au printemps 2009, M. Miller alternera la version originale et la version française au Théâtre de Quat'Sous, à Montréal. Polyglotte, le comédien a également présenté sa pièce en Italie et en Allemagne, où environ un tiers de la présentation était dans la langue nationale. « Je veux que chaque personne puisse entendre la liturgie dans sa langue. Mais j'espère aussi que les spectateurs n'écouteront pas les mots de la même manière qu'il y a 20 ans. Vraiment entendre, et comprendre la signification des mots. Pour ce faire, je propose aux spectateurs de remplacer le mot Dieu par ce qu'ils désirent. Ça change tout! »

Rick Miller était au territoire il y a environ cinq ans pour présenter sa pièce « MacHomer », qui est une adaptation de la pièce *Macbeth*, revisitée par les Simpsons. Architecte de formation, il a vécu les trente premières années de sa vie à Montréal et a commencé à jouer au théâtre avec la troupe de l'Université McGill, en français et en anglais. Il collabore avec Robert Lepage à de nombreux projets.

Marianne Théorêt-Poupart

Prudence!

En cette période de l'année, des millions de Canadiens s'apprêtent à procéder à des échanges de documents par la poste avec des institutions financières, des cabinets d'experts-comptables et l'Agence du revenu du Canada pour fins d'impôts. Par contre, il s'agit aussi d'une période de l'année fort occupée pour les fraudeurs.

Ainsi, de concert avec la commissaire à la vie privée du Canada, Postes Canada met en garde les citoyens contre les fraudeurs qui sont à la recherche de numéros de comptes bancaires et de numéros d'assurance sociale. La société d'état en profite pour prodiguer certains conseils aux Canadiens qui doivent procéder à des envois postaux pour compléter leurs déclarations de revenus.

Par exemple, il est fortement recommandé de déposer les documents en question dans une boîte aux lettres située près de son domicile, et ce, peu de temps avant l'heure de levée prévue. La récupération rapide du courrier à domicile et l'utilisation de boîtes aux lettres qui se verrouillent figurent aussi parmi les conseils que fournit Postes Canada.

« L'usurpation d'identité est une grande menace que Postes Canada travaille fort à enrayer en oeuvrant de près avec les autorités. Nous suggérons aux Canadiens et aux Canadiennes d'être vigilants en tout temps », suggère la présidente-directrice générale de Postes Canada, Moya Greene.

« L'usurpation d'identité peut être frustrante et elle peut vous paralyser financièrement. Qui plus est, ses conséquences peuvent vous hanter pendant plusieurs années. Votre information personnelle est d'une très grande valeur. Protégez-la et protégez-vous », recommande pour sa part la commissaire à la vie privée, Jennifer Stoddart.

Danny Joncas

La grande finale de la Dictée des Amériques le 15 mars à Québec

Le jeudi 21 février, les épreuves préliminaires du concours de la Dictée des Amériques se sont déroulées à Whitehorse.

Au moment de mettre sous presse les personnes gagnantes n'étaient toujours pas connues...

Elles seront donc présentées dans la prochaine édition.

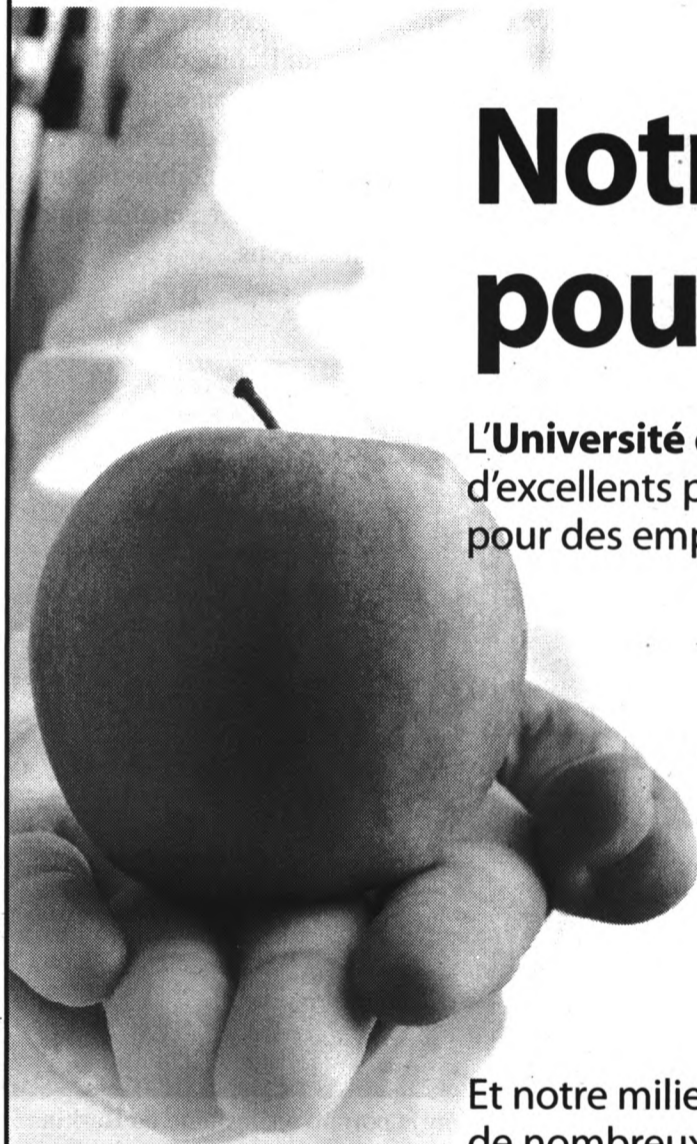
Toutefois, le concours s'est déroulé plus tôt en Colombie-Britannique, et Lise Ouimet, correctrice bénévole à l'*Aurore boréale* fait partie des personnes gagnantes. M^{me} Ouimet,

qui a enseigné pendant de nombreuses années à l'école Émilie-Tremblay, vit depuis cinq ans à Salmon Arm en Colombie-Britannique. La bibliothèque de l'école française a été nommée en son honneur. Plus de 50 pays seront repré-

sentés à la grande finale internationale qui se tiendra à Québec, le samedi 15 mars 2008. L'événement soulignera aussi le 400^e anniversaire de la ville de Québec, berceau de la francophonie en Amérique.

(C.G.)

Université d'Ottawa



Notre santé va pour le mieux!

L'Université d'Ottawa vous ouvre des portes vers d'excellents programmes de **formation en français**, pour des emplois de plus en plus en demande:

- Audiologiste
- Diététiste
- Ergothérapeute
- Infirmière ou infirmier
- Infirmière ou infirmier praticien
- Médecin
- Orthophoniste
- Physiothérapeute
- Psychologue
- Travailleuse ou travailleur social

Et notre milieu universitaire dynamique vous offre de nombreux avantages :

- Étudiez en français dans un environnement bilingue
- Vivez des expériences cliniques enrichissantes
- Participez à des échanges internationaux stimulants
- Bénéficiez d'une approche multidisciplinaire unique
- Apprenez en nouant des relations interpersonnelles étroites
- Initiez-vous à des projets de recherche de pointe
- Profitez d'un généreux régime de bourses



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

Une carrière en santé? Ça part d'ici.

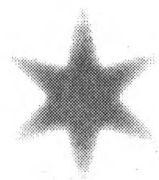
www.sante.uOttawa.ca
613-562-5404

www.intermed.med.uOttawa.ca
613-562-5409

www.sciencesociales.uOttawa.ca
613-562-5709



Consortium national
de formation en santé



Le Journord

Le journal des jeunes de l'école **Émilie-Tremblay**

Le vendredi 22 février 2008

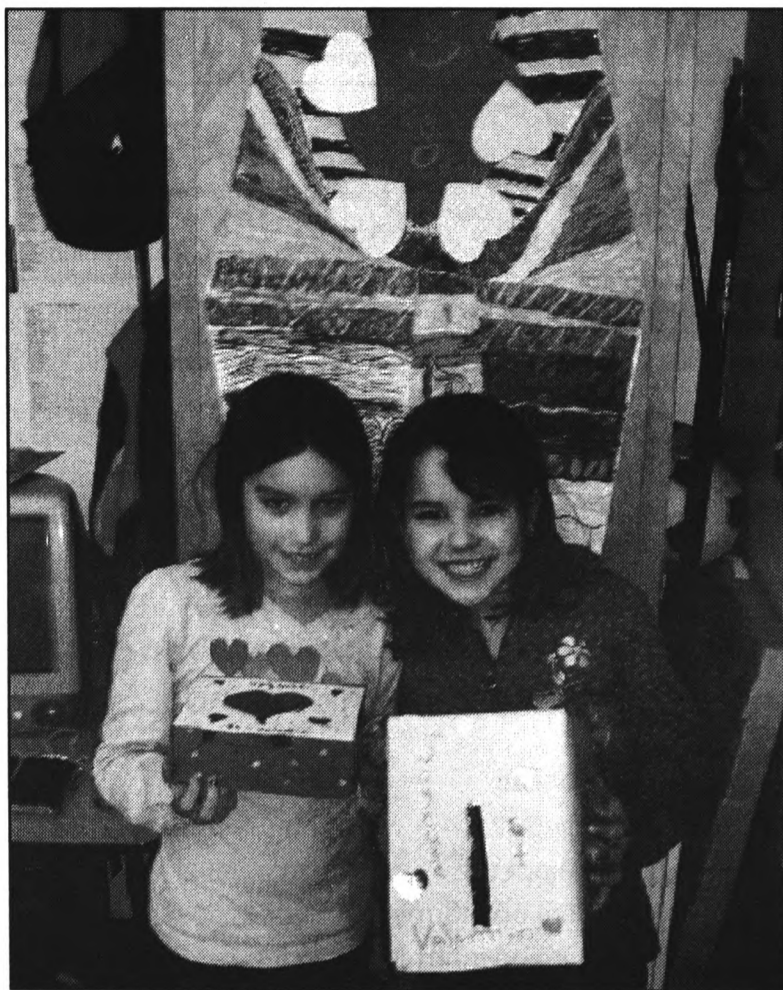


Photo : Marc Champagne

Jennifer Chippet et Mira Tuzlak toutes deux en 4^e année.

La Saint-Valentin à Émilie-Tremblay

La Saint-Valentin est très amusante à célébrer à l'école. Dans chaque classe, chaque élève peut emmener des cartes. Mais c'est important d'en amener pour toute la classe et pas juste tes amis! Cette année, dans la classe de 3^e/4^e année, nous avons fait des petites boîtes à lettres pour y mettre nos cartes de Saint-Valentin. Nous avons aussi demandé à tous les élèves de s'habiller en rouge, blanc et rose. C'était très beau à voir! De plus, nous avons fait « Sautons en cœur » au gymnase. Et ça, c'est la Saint-Valentin à l'école!

Jennifer Chippet, 4^e année

Concours d'épellation Northwestel

Le concours d'épellation est une activité amusante pour des gens de la 3^e jusqu'à la 9^e année. Je suis allée l'an passé et j'ai terminé en 2^e place. Durant le concours, tous les participants doivent se mettre en rang. J'étais la 4^e à épeler un mot. J'étais très gênée, mais je l'ai bien épelé. Le concours a duré environ deux heures. J'étais surprise à la fin car j'ai gagné la 2^e place. Le mot que j'ai raté à la fin était « libellule ». J'ai eu un trophée, un sac à dos et 100 \$. C'était une très bonne expérience.

Mira Tuzlak, 4^e année

La Dictée P.G.L.

Pendant le mois de janvier et février, notre école a participé à la Dictée Paul Gérin-Lajoie. La Dictée P.G.L. est lorsqu'on fait une dictée et en même temps on collecte des fonds pour aider les enfants du Sénégal, du Mali, du Bénin, du Burkina Faso et de l'Haïti. En 2006-2007 environ 210 000 jeunes du Canada et des États-Unis ont amassé près de 1,26 millions de dollars! Ces sommes ont permis de construire des écoles et des bibliothèques, acheter des livres et former des enseignants. On permet ainsi aux enfants de ces pays de mieux apprendre en français.

Jude Lemoine, 4^e année

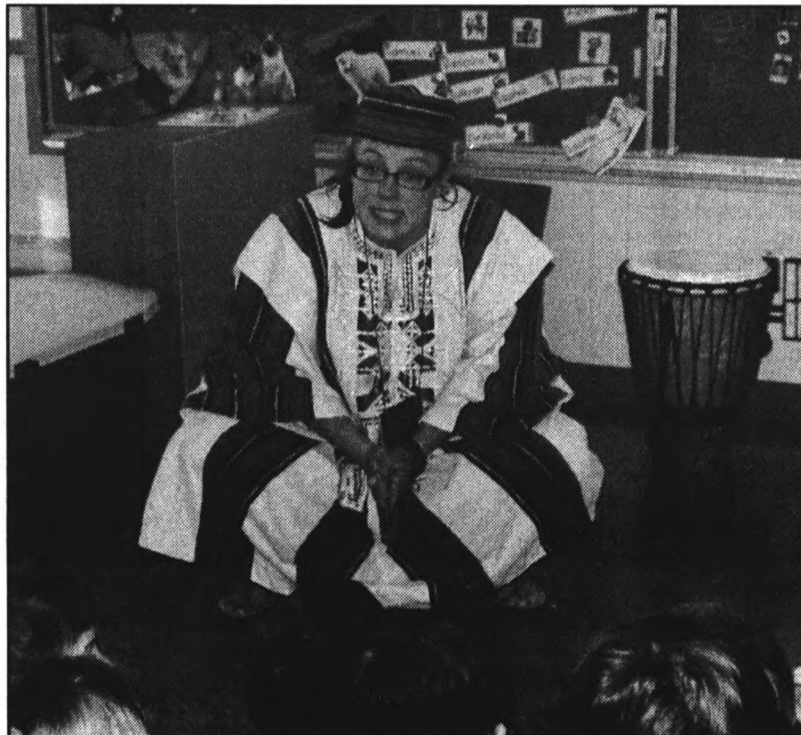


Photo: Emilie Dessurault

Madame Plouffe portant un costume du Burkina Faso raconte une histoire aux amis du Jardin lors de la journée africaine le 8 février dernier.



Photo : Christian Lessage

Après leur spectacle dans le gymnase de l'école, le vendredi 15 février, certains membres du groupe Bombolesse ont rencontré les élèves de 7^e/8^e année pour leur parler de leur parcours de musicien.



Pour plus de renseignements sur les Rendez-Vous de la Francophonie, consultez le cahier des Rendez-Vous, encarté dans cette édition de l'Aurore boréale.

Semaine nationale de la francophonie à l'école Émilie-Tremblay et à l'Académie Parhélie 3 au 7 mars 2008

3 mars

8 h 40
Saviez-vous que? - Une capsule sur la francophonie sera présentée à l'audiovox.
Découvrir sa communauté - Chaque classe de J à 6^e sera jumelée à une personne dans la communauté. Pendant 3 jours, un facteur passera remettre à chaque classe une carte postale contenant des indices sur l'identité de la personne jumelée. Jeudi le 6 mars, les élèves auront la visite de leur personnalité mystère. Carte postale #1
8 h 45 - 9 h 05
 Lancement officiel de la Semaine nationale de la francophonie. Grand rassemblement des élèves dans le gymnase.
10 h 40 - 11 h 20
Stations de jeux - Des stations de jeux en lien avec la francophonie seront organisées dans le gymnase pour les classes du Jardin à la 2^e année.
11 h 45 - 12 h 10
Radio étudiante - Les émissions de radio, diffusées tous les midis, présenteront à leurs auditeurs des émissions sous le thème de la semaine nationale de la francophonie: « D'hier à demain, la francophonie m'appartient! »
12 h 10 - 12 h 50
Tournoi de polo - Un tournoi de polo pour les élèves du secondaire aura lieu sur l'heure du midi dans le gymnase. Cette activité est organisée par M. Girouard, enseignant en 7^e et 8^e année.

4 mars

8 h 40
Saviez-vous que? - Une capsule sur la francophonie sera présentée à l'audiovox.
Découvrir sa communauté - Carte postale #2
11 h 20 - 12 h 00
Stations de jeux - Des stations de jeux en lien avec la francophonie seront organisées dans le gymnase pour les classes de la 3^e à la 6^e année.
11 h 45 - 12 h 10
Radio étudiante - Les émissions de radio, diffusées tous les midis, présenteront à leurs auditeurs des émissions sous le thème de la semaine nationale de la francophonie: « D'hier à demain, la francophonie m'appartient! »
12 h 10 - 12 h 50
Tournoi de polo - Un tournoi de polo pour les élèves du secondaire aura lieu sur l'heure du midi dans le gymnase. Cette activité est organisée par M. Girouard, enseignant en 7^e et 8^e année.
8 h 40 - 15 h 15
 - Journée art/culture en collaboration avec le Comité Espoir Jeunesse. Divers ateliers d'art visuel seront proposés aux élèves du secondaire pendant toute la journée

5 mars

8 h 40
Saviez-vous que? - Une capsule sur la francophonie sera présentée à l'audiovox.
Découvrir sa communauté - Carte postale #3
8 h 45 - 10 h 00
Déjeuner des becs sucrés. - Certaines classes participeront au petit déjeuner organisé par l'AFY
11 h 45 - 12 h 10
Radio étudiante - Les émissions de radio, diffusées tous les midis, présenteront à leurs auditeurs des émissions sous le thème de la semaine nationale de la francophonie: « D'hier à demain, la francophonie m'appartient! »
12 h 30 - 14 h 30
Ciné-gym - Primaire - Un ciné-parc intérieur sera organisé dans le gymnase. Apportez votre couverture et vos coussins et venez apprécier le cinéma francophone.
RATATOUILLE
Un jeune rat d'égoût à l'odorat très développé aspire à devenir un grand chef. À la suite d'une série d'aventures, il aboutit dans la cuisine d'un chic restaurant parisien où il pourra exploiter ses aptitudes.
18 h 00 - 22 h 00
Tournoi de volleyball - L'école Émilie-Tremblay invite tous les membres de la communauté à un tournoi amical de volleyball. Cette activité servira de levée de fonds aux élèves de 7^e et 8^e année. Au printemps 2008, ces élèves participeront à un camp de leadership en Colombie Britannique.



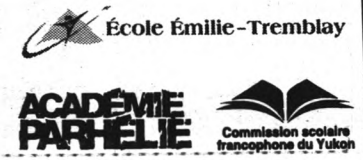
6 mars

8 h 40
Saviez-vous que? - Une capsule sur la francophonie sera présentée à l'audiovox.
8 h 45 - 10 h 25
Improvisation - Un atelier et une partie d'improvisation sera organisée en collaboration avec le Comité Espoir Jeunesse. Les élèves de la 3^e à la 6^e année sont invités à venir assister et juger de la performance des élèves du secondaire.
11 h 20 - 12 h 00
Découvrir sa communauté - Visite de la personnalité mystère dans la classe avec laquelle elle a été jumelée.
11 h 45 - 12 h 10
Radio étudiante - Les émissions de radio, diffusées tous les midis, présenteront à leurs auditeurs des émissions sous le thème de la semaine nationale de la francophonie: « D'hier à demain, la francophonie m'appartient! »
12 h 30 - 14 h 30
Ciné-gym - Secondaire - Un ciné-parc intérieur sera organisé dans le gymnase. Apportez votre couverture et vos coussins et venez apprécier le cinéma francophone.
À VOS MARQUES...PARTY!
Gaby, une élève de secondaire 5, taciturne et peu sociable, reçoit de la directrice de son école l'ordre de superviser l'intégration de Sandrine, une nouvelle venue. Au contact répété de cette jeune fille joviale et aimable, Gaby finit par abaisser la garde et à sortir de sa coquille, où elle s'était enfermée quelques années plus tôt après qu'une brûlure accidentelle l'eut forcée à abandonner la natation. Le souvenir de cette vieille blessure, ainsi qu'un assortiment de sentiments inavouables, remontent à la surface lorsque Gaby apprend qu'elle devra donner des leçons privées de maths à Frédérick, le champion de l'équipe de natation convoité par toutes les filles de l'école.



7 mars

8 h 40
Saviez-vous que? - Une capsule sur la francophonie sera présentée à l'audiovox.
8 h 40 - 12 h 00
Carnaval d'hiver - Une kermesse extérieure sera organisée et animée par les élèves de 7^e et 8^e année



Activité familiale
 au désert de Carcross
 Samedi 8 mars 2008
 11 h à 16 h

Pour covoiturage ou renseignements :
 Charles
 668-2663, poste 850
 jeunesse@afy.yk.ca

Apporter de l'argent comptant pour le BBQ (Activité annulée si -25)

Mieux me connaître pour mieux être

Atelier : Estime de soi
 le 4 mars 2008 à 19 h
 Salle communautaire du Centre de la Francophonie
 animateur : Fernand Thibodeau

Gratuit
 Bienvenue à toutes et tous!

Pour inscription : 668-2663 poste 223

Les générateurs de chaleur trop puissants occasionnent un gaspillage de mazout et d'argent

Si votre générateur de chaleur est trop puissant, il se mettra en marche pendant de courtes périodes plusieurs fois par heure (souvent toutes les 5 minutes). Chaque fois qu'il se met en marche, l'appareil consomme du mazout pour se réchauffer, mais chauffe très peu la maison. En plus de gaspiller du mazout et de coûter cher, la combustion qui se fait à la mise en marche est moins complète, causant ainsi beaucoup de pollution.

Il se peut que votre générateur de chaleur soit devenu trop puissant parce que vous avez réduit l'infiltration d'air, amélioré l'isolation de votre maison ou changé les fenêtres, ce qui a contribué à réduire vos besoins en chauffage. Cette baisse de vos besoins en chauffage fait en sorte que votre générateur de chaleur se met en marche plus souvent, moins longtemps, et perd en efficacité. C'est l'une des raisons pour lesquelles les améliorations écoénergétiques apportées par les propriétaires ne donnent pas toujours les résultats escomptés.

Mais il existe une solution!

Avant d'apporter des améliorations écoénergétiques à votre maison ou d'installer un nouvel appareil de chauffage, faites faire le calcul de la déperdition thermique (perte de chaleur) pour votre maison et obtenez une déclaration écrite auprès d'un technicien qualifié. La Société d'habitation du Yukon et le Centre des solutions énergétiques peuvent vous recommander des évaluateurs accrédités Énergide qui seront en mesure d'effectuer cette « vérification énergétique » pour vous.

Cet expert indépendant vous donnera l'heure juste en ce qui concerne la consommation énergétique de votre maison de même que des recommandations quant à la manière d'augmenter l'efficacité de votre système et de réduire votre consommation. Une telle évaluation peut également être effectuée pour un nouveau projet de construction.

Une évaluation écoénergétique vous permettra aussi de déterminer la capacité appropriée de votre appareil de chauffage.

La quantité de chaleur générée par votre appareil doit correspondre à la déperdition thermique lors des journées les plus froides dans votre région. Il faut également prévoir une certaine marge de sécurité pour les cas de températures extrêmes et les baisses d'efficacité qui pourraient être causées par des problèmes d'entretien ou de combustible. Une surcapacité de l'ordre de 10 à 20 % est généralement suffisante pour parer à ces éventualités.

Communiquez avec la Société d'énergie du Yukon ou le Centre des solutions énergétiques pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière de déterminer la capacité appropriée de votre appareil de chauffage.

Société d'énergie du Yukon : 667-5759 ou, sans frais au Yukon, au 1-800-661-0408, poste 5759.

Centre des solutions énergétiques : 393-7063 ou, sans frais au Yukon, au 1-800-661-0408, poste 7063.

Société
d'habitation
du Yukon

Yukon
Énergie, Mines et Ressources

santé

Rendez-vous Santé en français : Trouver des moyens de favoriser la rétention

Le 4^e Rendez-vous Santé en français s'est terminé sur une note mitigée, le 16 février dernier à Edmonton. D'un côté, le manque de professionnels de la santé s'exprimant en français en milieu minoritaire sera encore un problème très présent dans les années à venir, selon le président-directeur général de la Société Santé en français (SSF), Hubert Gauthier. Mais les 17 réseaux de santé régionaux de partout au pays sont repartis avec des pistes de solution et ont réalisé que ce grand défi ne pourra être relevé qu'en travaillant main dans la main avec tous les intervenants.

Avoir accès à un professionnel de la santé au Canada est parfois une tâche difficile. Selon l'Association médicale canadienne, près de cinq millions de personnes au pays n'ont pas de médecin de famille. Imaginez lorsque vous ajoutez la spécification que ce professionnel doit parler le français dans un milieu anglophone.

Vous vous retrouvez alors avec un défi de taille. C'est ce à quoi la Société santé en français s'attaque. La première question qui peut venir à l'esprit est pourquoi les francophones en situation minoritaire n'apprennent-ils pas l'anglais? Hubert Gauthier a une réponse toute simple à cette question.

« Plusieurs études réalisées aux États-Unis et ailleurs dans le monde démontrent clairement que lorsqu'une per-

sonne est malade, elle se retrouve en situation de vulnérabilité et communique mieux dans sa langue maternelle. Des gens m'ont déjà dit que quand ils sont malades, ils ne sont plus bilingues. »

Plusieurs défis

Le thème principal du 4^e Rendez-vous était l'importance des ressources humaines. Au terme des quatre jours de concertation, la SSF et ses membres en sont venus à la conclusion que la rétention du personnel en soins de santé était plus importante que le recrutement.

« Tu peux recruter tant que tu veux, si tu ne trouves pas les bons moyens de retenir les professionnels de la santé, tu vas probablement les perdre », explique le Dr Brian Conway, président du conseil d'administration de la SSF.

Le meilleur moyen de retenir ces professionnels, selon les membres de la SSF, est de créer un milieu de travail accueillant et tenter de satisfaire les besoins de la personne avant tout, et ce pas seulement avec de bons salaires, mais en mettant en place des ressources et un encadrement appropriés. Il y a aussi plusieurs personnes œuvrant dans le milieu de la santé qui peuvent s'exprimer en français mais qui ne sont pas identifiées comme étant bilingues. Quelques provinces canadiennes ont déjà créé des répertoires pour pallier cette situation, mais il reste encore beaucoup

de travail à faire.

Le plan stratégique 2008-2013 de la SSF présenté par le Dr Conway lors de la dernière journée de conférences expose les défis dont le mouvement aura à faire face dans les cinq prochaines années.

Le premier grand défi pour la société est de trouver l'argent nécessaire.

Il est aussi important d'assurer l'application des stratégies à l'échelle nationale en les adaptant à chaque milieu afin que chaque réseau régional travaille dans le même sens que le reste des membres de la société. Un autre élément essentiel pour améliorer l'accès aux soins de santé en français est de soutenir le dossier des ressources humaines en collaboration avec les réseaux et les deux échelles de gouvernement afin de recruter, mobiliser et surtout retenir les professionnels de la santé dans les communautés francophones en milieu minoritaire.

Ne pas baisser les bras

Janelle Comeau, du Réseau de santé de la Nouvelle-Écosse, a affirmé lors des plénières que les francophones en situation minoritaire devaient oser demander des services de santé de qualité en français puisque c'est leur droit le plus légitime. Elle met également un bémol sur l'utilisation des interprètes.

C'est aussi l'avis du Dr Conway et d'Hubert Gauthier. Ils soutiennent qu'avoir recours à un interprète qui s'interpose entre le patient et le professionnel est une solution de dernier recours, étant donné les erreurs d'interprétation qui peuvent survenir.

M. Gauthier croit que le travail de la Société est loin d'être terminé. « À l'avenir il y aura encore moins de médecins et plus de malades avec les baby boomers qui vieillissent. Il faudra s'adapter mais je ne crois pas qu'on pourra régler le problème de l'accès aux soins de santé en français d'ici quelques années. Il ne faudra jamais baisser les bras, et continuer de mettre des stratégies efficaces en place », conclut-il.

Natacha Normandin
A PF

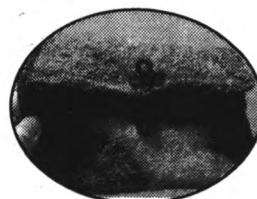
Atelier art du feutrage (débutant)

Animatrice : Annie Pellicano

Date : 1^{er} mars 2008, 13 h à 16 h 30

Lieu : The Party Room

à la piscine du Centre des Jeux du Canada



Coût : 10 \$

Inscription : 668-2636 ou ellesprojet@yknet.ca

L'évolution des soins de santé : un enjeu politique de taille

Si votre détermination, votre dévouement et vos efforts passés sont le miroir de ce qui est à venir, ça va être beau », a lancé d'entrée de jeu l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, lors de sa conférence dans le cadre du 4^e Rendez-vous Santé en français tenu à Edmonton.

L'événement accueillait l'ex-homme politique lors de son souper-banquet. « Je ne connais pas tout sur la santé, a-t-il avoué. Je ne suis pas un gourou des soins de santé. Mais j'appuie et je partage vos objectifs et buts fixés. »

« L'énergie, la camaraderie, l'enthousiasme et l'expérience sont réunis dans cette salle, a tout de suite remarqué l'ancien premier ministre. Le travail à venir sera très important et comportera de nombreux défis, mais l'impact positif sera ressenti d'un océan à l'autre ».

Selon Bernard Lord, le travail de la Société santé en français est déjà cité en exemple partout au pays. « Avec vos 17 réseaux en place et près de 100 projets d'amélioration, vous êtes un exemple de réussite par rapport aux services de soins de santé bilingues », avance-t-il.

Pour celui qui est né à Roberval, au Québec, mais qui a grandi à Moncton, au Nouveau-Brunswick, le défi du renouvellement des soins de santé ne date pas d'hier et a pris, ces dernières années, beaucoup de place dans les discussions sur la scène politique.

Selon lui, les ministres et premiers ministres savent très bien que le système des soins de santé a besoin de changement, d'innovation et de financement. « L'évolution des soins de santé sera l'enjeu politique dominant pour encore au moins les 10 prochaines an-



Bernard Lord

nées », soutient-il.

Pour celui qui a pris sa retraite politique en 2006 après avoir été l'un des plus jeunes hommes à être élu premier ministre d'une province, il faut discuter et planifier tous les changements à venir plutôt que d'attendre qu'ils se réalisent seuls. « D'abord et avant tout, il faut se demander ce qui est le plus important : les bâti-

ments et les briques ou les services aux patients? Trouver de nouvelles façons de faire efficaces et innovatrices ou continuer comme on le fait maintenant parce que cela a toujours été la façon de faire? »

Bernard Lord a choisi Wayne Gretzky et Charles Darwin pour expliquer son point de vue sur les soins de santé. « Wayne Gretzky n'était ni le plus fort ni le plus rapide de la Ligue nationale de hockey. Pourtant, il était le meilleur. Il expliquait ainsi son succès : son père lui avait appris à patiner là où la rondelle allait être, pas là où elle était. Et Charles Darwin, dans sa théorie de l'évolution, explique que ce ne sont pas les plus forts, les plus gros ou les plus rapides qui réussissent à survivre. Ce sont les espèces qui s'adaptent et qui évoluent qui le font. »

Bernard Lord a terminé

son discours en soulignant quatre grands secteurs prioritaires pour les prochaines années dans le domaine des soins de santé. « Premièrement, les ressources humaines. La demande est grandissante alors il doit y avoir une plus grande offre. La formation est donc essentielle.

Deuxièmement, les nouvelles technologies, poursuit-il. Celles-ci aident grandement. Il faut utiliser la technologie pour relier les spécialistes de partout au Canada, notamment avec les petites communautés plus isolées.

Il faut aussi faire preuve d'innovation, dit-il. Si ce n'est pas parfait, il faut l'améliorer. Finalement, il faut renforcer et établir de nouveaux partenariats. Il faut être le pont entre les provinces et le gouvernement fédéral pour mieux servir la population francophone ».

Mélanie Morin (APF)



2007 Épargnes fiscales pour tous

Elle économise 15 %
sur ses frais de transport en commun — Montant pour le transport en commun

Eux, ils économisent 2 300 \$
Fractionnement du revenu de pension

Il obtient 1 000 \$
Subvention incitative aux apprentis

Il déduit jusqu'à 500 \$
Déduction pour outillage des gens de métier

Lui, il obtient 440 \$
Prestation fiscale pour le revenu de travail

Sa famille déduit jusqu'à 500 \$
Montant pour la condition physique des enfants

Regardez autour de vous —

il y a des mesures fiscales avantageuses pour tout le monde.

Les Canadiens peuvent aussi bénéficier d'une réduction du taux d'imposition du revenu des particuliers le moins élevé, qui est passé de 15,5 % à 15 %, ainsi que d'une augmentation du montant personnel de base, qui a été porté à 9 600 \$.

Pour voir combien il est facile de produire votre déclaration de revenus en ligne, pour obtenir des renseignements sur d'autres programmes ou pour en savoir plus sur les avantages et crédits qui vous concernent, allez à :

canada.gc.ca/infoimpot ou téléphonez au **1-800-959-8281** ATS : **1-800-665-0354**

portrait

Un musher gaulois au paradis du chien de traîneau

De tous les peuples de la « Gaule, les Belges sont les plus braves », déclarait en son temps Jules César face à la ténacité d'une poignée d'irréductibles Gaulois.

C'est un de ces dignes représentants que j'ai en face de moi, alors qu'il s'appête à rejoindre Dawson pour suivre la deuxième partie de la Yukon Quest. Il est l'auteur des caricatures qui illustrent le nouveau calendrier de la célèbre course, à paraître d'un jour à l'autre.

Thierry Brasseur, 48 ans, petit, l'œil malicieux et le verbe haut, me promène pendant plus d'une heure dans le parcours labyrinthique de sa vie. En irréductible Gaulois, il suit ses passions, sans concessions ni compromis. « On ne peut pas vendre son âme », confie-t-il d'entrée de jeu. Le ton est donné et cela guidera tous ses choix de carrières.

Tout jeune, il est passionné d'égyptologie et se lance, en

autodidacte, dans l'étude de l'égyptien ancien. Arrivé à l'université, il poursuit des études d'épigraphiste, spécialiste en hiéroglyphes. Coursus prévu en deux ans, il le boucle en une année seulement. Pendant les cours, Thierry prenait des notes directement... en égyptien ancien ! Les professeurs en parlent encore !

Mais notre égyptologue a d'autres cordes à son arc. Il peint son premier tableau à l'huile à l'âge de douze ans. « La peinture, c'est mon fil rouge, la constante dans ma vie », précise-t-il. Par la suite, il met sa créativité au service de différentes disciplines comme la publicité, la peinture monumentale et l'architecture d'intérieure. Il ira même jusqu'à créer un design nouveau pour des objets utilitaires : escaliers, sièges, clinches de porte et j'en passe, sont remodelés dans ses mains.

Mais l'Égypte le poursuit toujours, et à plusieurs repri-

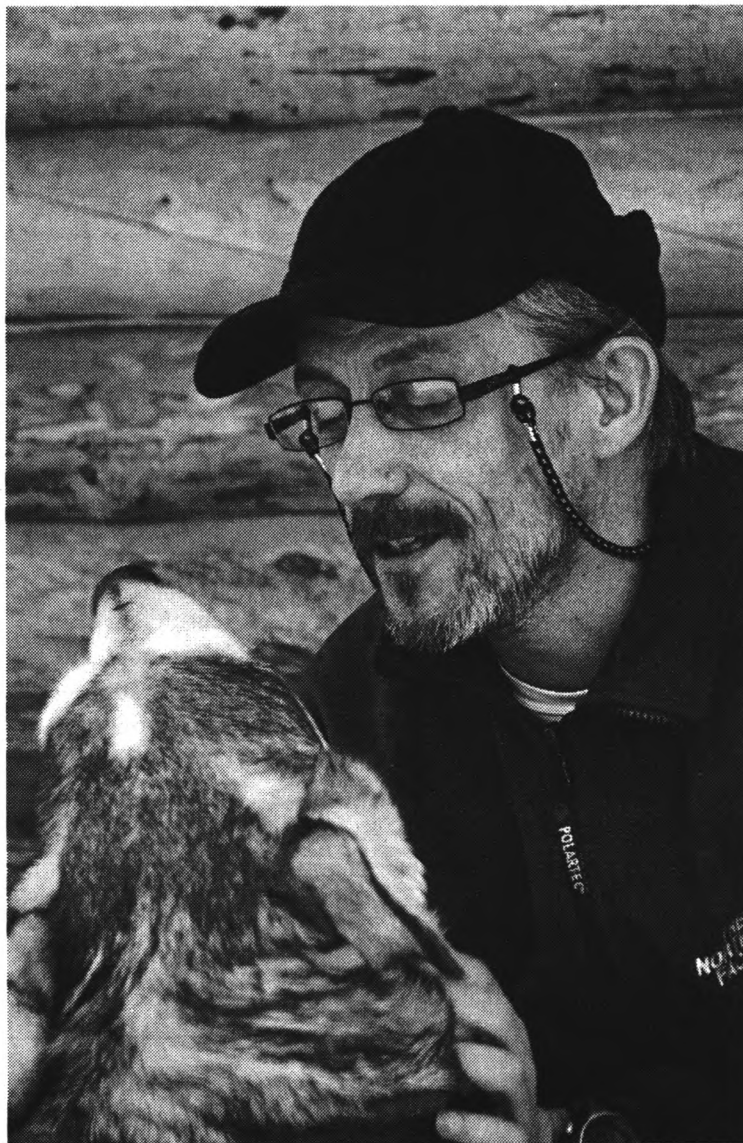


Photo : Béatrice Van Houtryve

L'artiste belge Thierry Brasseur a réalisé le calendrier de la Yukon Quest qui sortira sous peu

ses, il tente de postuler pour faire partie d'une équipe de recherche ou d'une équipe de fouille. Il en rêve ! On dit que la chance sourit aux audacieux... Hélas, pas cette fois-ci. Qu'à cela ne tienne, le démon de l'histoire l'habite toujours et il décide de s'attaquer à ses propres origines et à l'histoire des Celtes. Ses recherches, toujours en autodidacte, l'amènent à découvrir que l'un des peuples celtes, les Eburons et leur chef Ambiorix, infligèrent la seule grande défaite qu'ait connue Jules César. Une légion et demie soit neuf mille hommes furent décimés par ces irréductibles anciens Belges. Charmante époque...

Entre recherches, peinture et enseignement dans un atelier créatif, Thierry se consacre à sa passion pour ses chiens... de traîneau, des sibériens huskies ! Depuis de nombreuses années, la neige étant plutôt rare en Belgique, il se déplace en France et, de randonnées en randonnées, se glisse dans le milieu du mushing.

Il est tellement passionné et impliqué qu'il crée un Forum de mushers sur Internet, qui connaîtra une incroyable croissance avant de disparaître, victime de son succès.

Et la boucle est bouclée avec le Yukon, paradis du chien de traîneau.

La première visite de Thierry et de son épouse remonte à l'été 2007, encouragés par les bons contacts développés grâce au forum « immigrants.com ».

Cette deuxième visite va lui permettre de prendre les repères nécessaires pour préparer son installation avec sa femme et ses enfants.

Il envisage sa vie au Yukon, partagée entre ses arts graphiques et le plaisir de faire du traîneau à chiens pendant le long hiver yukonnais.

Mais ne manquez pas, dans les tout prochains jours, la sortie de ses caricatures dans le nouveau calendrier de la Yukon Quest !

Béatrice Van Houtryve

PENDANT TON « TRIP »...

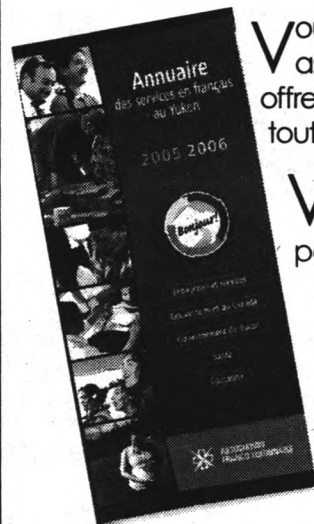
QUAND TON GROUPE EST ARRIVÉ SUR SCÈNE, TU AVAIS OUBLIÉ LA MOITIÉ DES PAROLES. AU CONCERT SUIVANT, TU ÉTAIS PARMI LES SPECTATEURS. LA FILLE QUI AVAIT PRIS TA PLACE S'AMUSAIT COMME UNE FOLLE.

LE « POT », C'EST POCHE.



Yukon
Santé et Affaires sociales

DERNIÈRE CHANCE POUR VOUS INSCRIRE AU RÉPERTOIRE!



Vous êtes un entrepreneur, une association, un organisme et offrez des services en français en tout temps ou sur demande?

Vous désirez accroître votre visibilité auprès de la population franco-yukonnaise?

L'Association franco-yukonnaise publiera vos coordonnées dans le **Répertoire des services en français au Yukon 2008-2009.**

L'inscription de base est gratuite!

Inscrivez-vous en ligne au www.rdee-yukon.ca/repertoire ou téléphonez sans tarder.

Date limite des inscriptions : **29 février 2008.**



Information : Annie-Claude Dupuis
Tél. : 668-2663, poste 225
Courriel : adupuis@afy.yk.ca

Canada



Le recyclage commence avant le magasinage... Pensez à apporter vos sacs!

moi mes souliers

Petite île parée de grands bonheurs quotidiens

« Êtes-vous déjà venue à l'île? », m'a demandé Lucie Vézina.

Je venais tout juste de claquer la porte de son auto. Dehors, c'était la pluie battante et le vent déchaîné.

Rien de trop alarmant qui puisse empêcher le traversier de quitter le quai de Montmagny pour se rendre à l'Isle-aux-Grues.

Rien de trop dramatique non plus pour empêcher le millier d'oies blanches en pause migratoire sur les berges de l'île, de papoter bon train.

Il était tard à mon arrivée et il faisait surtout très sombre. Trop sombre pour détecter ces oiseaux migrateurs qui ont quitté le Nord pour les aspects plus chaleureux du Sud. Je ne les voyais donc pas, mais j'entendais leurs ébats qui se mêlaient aux chants du vent et de la pluie et à la cacophonie des coups de canons des chasseurs dès l'aube.

J'avais besoin d'une pause santé de la faune urbaine montréalaise. Mes pérégrinations m'ont alors tout naturellement amenée vers le calme rassurant du fleuve Saint-Laurent au Québec.

Les histoires de l'Isle-aux-Grues et de l'Isle-aux-Oies, qui est connectée à cette dernière par les battures, ont peuplé mon imaginaire de jeunesse. Sa population, constituée de 120 insulaires en hiver, regorge d'histoires fascinantes qui survivent au temps, aux marées et aux générations.

C'est toujours avec la même fascination que je fouille dans la boîte de photos familiales que ma mère garde précieusement. Je sors un vieux cliché froissé et jauni par le temps et je lui redemande de me raconter l'histoire de ces gens de l'île : l'histoire de sa mère et de sa grand-mère. L'instant d'une anecdote, me voilà alors retombée dans cet univers singulier.

Très peu de gens ont entendu parler de l'Isle-aux-Grues où il fait bon se bercer au rythme du fleuve Saint-Laurent et de ses marées. Un fleuve qu'on commence déjà, à cette hauteur, à confondre avec la mer.

Très peu de gens ont également entendu parler de son charme automnal époustoufflant. En cette fin du mois d'octobre, j'étais d'ailleurs une des seules touristes à m'y être aventurée. Une touriste parmi les nombreuses personnes attirées par la chasse aux oies en cette période de l'année.

La municipalité de l'Isle-aux-Grues a été fondée en 1855 et regroupe l'ensemble des îles et îlots de l'archipel. Autrefois, plusieurs de ces îles étaient habitées et les gens pouvaient se côtoyer à l'hiver lorsque les ponts de glace le permettaient.

Aujourd'hui, seule l'Isle-aux-Grues est encore habitée. La Grosse Île est devenue un lieu historique national et les autres, des domaines de chasse privée. D'ailleurs, l'Isle-aux-Canot est à vendre, m'apprend-



Très peu de gens ont également entendu parler de son charme automnal époustoufflant.

on durant mon séjour, pour une somme oscillant autour de trois millions de dollars.

À l'Isle-aux-Grues, du haut de son 6,5 km de long et 1,7 km de large, se côtoient depuis plusieurs générations des familles de Bernier, Lavoie, Lebel, Painchaud, Roy et Vézina.

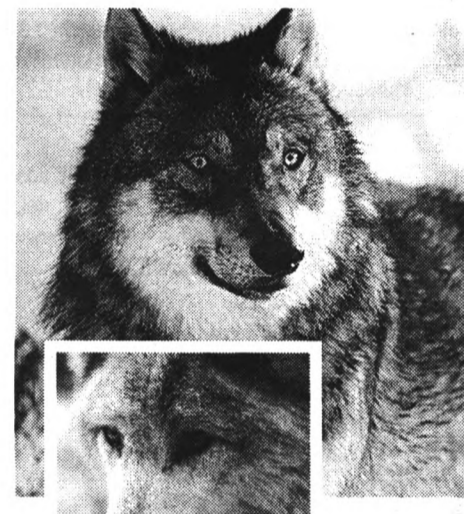
Le peintre Jean-Paul Riopelle, qui a vécu plusieurs années à l'île avant de s'éteindre, ne faisait donc pas partie de ces familles souches. Il avait été, comme plusieurs avant lui, attiré et séduit par le bonheur tranquille qui s'y écoulait doucement.

On en parle encore de ce monsieur Riopelle, artiste de renommée internationale. Il est entré lui aussi dans le cofret d'histoires que les insulaires se racontent à la tombée du jour.

Dans quelques années, un enfant demandera à son tour à sa mère de lui raconter l'histoire de cette île, la photo usée par le temps de Riopelle à la main. Et les histoires continueront de se transmettre, bercées par le chant des oies du Nord.

Marie-Hélène Comeau

Quoi faire quand les coyotes et les loups viennent pique-niquer dans votre cour?



Le coyote est un animal intelligent qui s'adapte facilement. On peut le voir se promener dans les rues et les quartiers des collectivités du Yukon. S'il a accès à des sources de nourriture inhabituelles, il peut perdre sa peur de l'homme.

Les animaux sauvages qui ont été amenés à vivre à proximité de l'homme, des animaux domestiques et de notre nourriture peuvent devenir agressifs et dangereux.

Des changements dans le comportement naturel d'un animal sauvage mènent souvent ce dernier à sa mort.

Les agents de conservation capturent parfois des animaux sauvages qui sont devenus nuisibles et les réinstallent loin des zones résidentielles. Par contre, il faut abattre les animaux sauvages agressifs ou qui tuent des animaux domestiques qui ne sont pas abandonnés.

Au cours des années, il y a eu quelques cas où des coyotes ont attaqué des humains à Whitehorse. Les agents de conservation qui ont éliminé ces animaux nuisibles croient que ceux-ci ont probablement été nourris à un moment donné avant que l'attaque se produise. On peut prévenir ce problème en ne laissant pas de nourriture à la disposition des animaux sauvages.

Si un coyote s'approche de vous au cours d'une de vos promenades, faites de grands gestes avec vos bras, faites du bruit et lancez-lui même des roches s'il le faut pour le faire fuir. Même si vous avez peur, ne le montrez pas.

Marchez, ne courez pas, et dirigez-vous vers la maison la plus proche si vous vous sentez menacé.

Il est moins probable d'apercevoir des loups dans les zones résidentielles de Whitehorse, mais ces animaux peuvent devenir nuisibles dans les secteurs résidentiels ruraux et dans les zones en périphérie des collectivités.

Les animaux domestiques qui se promènent librement dans le bois au cours d'une promenade ou d'une randonnée peuvent tomber sous les crocs des loups qui défendent leur territoire ou leurs sources de nourriture. Un loup ou une meute qui s'habitue à se nourrir de chiens risque de s'aventurer dans les secteurs résidentiels et même dans des cours arrière afin de trouver une victime.

Lorsque vous vous promenez dehors, gardez votre chien en laisse pour votre sécurité et celle de votre chien. La Loi sur la faune vous défend de laisser votre animal domestique pourchasser un animal sauvage dans le bois. Assurer la sécurité de votre animal vous aidera également à assurer celle de votre famille et de vos voisins.

Nous pouvons tous contribuer à conserver la nature au naturel.



Déjeuner des becs sucrés

**Mercredi 5 mars
de 7 à 10 h**

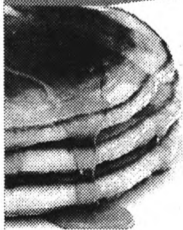


4 \$ 12 ans et moins
6 \$ 13 ans et plus

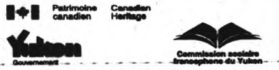
306, rue Alexander

Réervations pour les groupes et renseignements :

Maryne : 668-2663, poste 221



Activité en ligne sur www.fccf.ca
Pour tout savoir sur les arts et la culture de la francophonie
Industrie Canada Industry Canada www.fccf.ca réalisé grâce à
Francophonies virtuelles d'Industrie Canada





INDEX DES SERVICES EN FRANÇAIS

BANQUES

Banque de Montréal, pour tous vos besoins financiers,
111, rue Main, Whitehorse • tél. : 668-4200 • Sans frais 1 800 361-6681
•www.bmo.com/

COUNSELING

Service de counseling et de support psychosociale pour individus, couples et familles en français. Many Rivers (anciennement connu sous Yukon Family Services Association)
4071 4^{ème} Avenue, Whitehorse, YT • tél.: 867-667-2970
•courriel : info@manyrivers.yk.ca

CONSTRUCTION & RÉNOVATIONS

Jo's Renovation & Construction, Jocelyn Bouchard
•cellulaire : 333-6069 • résidence : 660-5145.
Pour tous genres de rénovations ou construction. Plus de 20 ans d'expérience dans le domaine. Estimation gratuite.

DENTISTE

Murraya Dental Centre, D' Matthew Pruden, dentiste, 4069, 4^{ème} Avenue, Whitehorse •tél.: 633-4401

ÉGLISES

Église catholique (messe en français les dimanches à 10 h 10), abbé Claude Gosselin, •tél. : 393-4791 •cfcyukon@klondiker.com
CFC, 4030, 4^e Avenue, #4, Whitehorse (YK) Y1A 1G7

HÉBERGEMENT

Klondike Kate's (location de chalet et restaurant), Josée Savard, 1102, 3^e Avenue (près de King), C.P. 417, Dawson •tél. : (867) 993-6527 •téléc. : (867) 993-6044 •info@klondikekates.ca •www.klondikekates.ca
Fermé pour la saison de retour au mois d'avril

Hotsprings Valley Retreat

Centre de réunions pour groupes (location de chalets et salle de réunion)
Situé en arrière de Takhini Hot Springs, km 10 Hot Springs Road
• Tél. : (867)456-8010 • Courriel : hvr@northwestel.net
• Site Web : www.yukonretreat.ca <http://www.yukonretreat.ca

IMMOBILIER

Coldwell Banker Redwood Realty, Paulette Ruest, agente immobilière
4150, 4^e Avenue, Whitehorse • bureau : 668-3500
•résidence : 633-3780 •téléc. : 667-2299 •paulette@klondiker.com

Remax Action Realty, Viviane Tessier, agente immobilière, 49 Waterfront Place, Whitehorse •cell. : 334-1111 •tél. : 667-2514, poste 26 •téléc. : 667-7132 •résidence : 393-3005 •courriel : viviane@klondiker.com

INVESTISSEMENT

Assante Financial Management Ltd., Assante Estate and Insurance Services Inc., Pierre Lacasse, planificateur financier, 204, rue Black, bureau 200, Whitehorse (YK) Y1A 2M9 •tél. : 667-6100 •téléc. : 668-7843

Assante Financial Management Ltd/Thivierge Financial Services Ltd.
Francine Thivierge, conseillère financière, 151, route Industrial, bureau 9, Whitehorse (YK), •tél. : 393-3545 •téléc. : 393-3546
• fthivierge@assante.com

KUNG-FU

Shaolin Dragon, Luc Perreault, #2 - 60 Lodestar Lane (Alaska Hwy)
Près du Centre de la Béringie. Inscription tous les mercredis.
•tél. : 668-7390.

PHOTOGRAPHIE

Christian's Photography, portraits artistique, vidéo Christian Kuntz, 301 B-3, Klondike, Whitehorse •tél. : 668-4203, •ckyukon@klondiker.com, •www.christiansphotography.com

RESTAURANT

Bocelli's Holding Inc (pizzeria), Mitch Cormier, 4159, 4e Avenue, Whitehorse •tél. : 667-4838

TOUR DE TRÂINEAU À CHIENS

Alayuk Adventures, Marcelle et Gilles. •tél. : (867) 668-2922, •téléc. : (867) 668-2931

TRADUCTION

Traduction ABC Translation, Angélique Bernard, 52, rue Alsek, Whitehorse •tél. : (867) 668-5933 •abernard@northwestel.net.

Pour annoncer dans l'Index des services en français, appelez Marie-Claude au 667-2931



Photo : Marianne Théorêt-Poupart

Souvenirs en sourires du Frostbite

Brigitte Parker et Joanne Leung ont travaillé à un comptoir de cuisine végétarienne qui offrait des mets santé aux festivaliers *frostbitiens*. Les profits des ventes seront versés à une organisation charitable (*Fair Aid*) en Afrique.

Prix Jeunesse du Canada en fête!



Connaissez-vous des jeunes Yukonnais d'exception ?

Formulaires / Info :

Comité du Canada en fête du Yukon
Bureau 205 – 300, rue Main
Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5
☎ (867) 667-3925 (à frais virés)

CelebrateCanada_Yukon@pch.gc.ca
www.pch.gc.ca/special/canada/youth/index_f.cfm



Douglas Johnson
Dawson City
Prix Jeunesse 2001



Samantha Beemish
Whitehorse
Prix Jeunesse 2007



Melanie Harvey
Whitehorse
Prix Jeunesse 2004

**Date limite de soumission de
nominations : Lundi 31 mars 2008**

Canada

finances

Quoi de neuf au Yukon en matière d'impôt ?

Les documents et reçus divers s'accumulent... et le moment de faire la grande déclaration approche!

En tant que résident du Canada (ou résident réputé), vous devez déclarer vos revenus de toutes sources, canadiennes et étrangères.

Comment déclarer les montants en monnaie étrangère?

Déclarez en dollars canadiens tous les revenus et les autres montants, comme les dépenses et l'impôt étranger payé. Utilisez le taux de change en vigueur au moment où vous avez reçu ou payé ces montants. Vous pouvez utiliser le taux de change annuel moyen lorsque les montants s'échelonnent sur toute l'année. Vous pouvez visiter le site Web de la Banque du Canada à <http://www.banqueducanada.ca/fr/taux/echange.html> ou communiquer avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour connaître le taux moyen.

Conseil : Si vous avez un revenu étranger, ne déduisez pas de ce revenu l'impôt retenu par le pays étranger. Toutefois, vous pourriez avoir droit à un crédit pour cet impôt étranger lors du calcul de vos impôts fédéral et provincial ou territorial. Pour en savoir plus, procurez-vous le formulaire T2209, Crédits fédéraux pour impôt étranger, et le formulaire T2036, Crédit provincial ou territorial pour impôt étranger.

Biens étrangers

À la page 2 de votre déclaration, nous vous demandons de répondre à une question concernant les biens étrangers que vous possédez ou déteniez à un moment de l'année 2007. Cette question s'applique aux biens suivants :

- les biens étrangers que vous possédiez;
- votre part des biens étrangers dans lesquels vous aviez un intérêt.

Cochez « Oui » si le coût total des biens étrangers que vous possédiez ou déteniez en 2007 dépassait 100 000 \$ CAN. Si tel est le cas, vous devez remplir le formulaire T1135, Bilan de vérification du revenu étranger. Envoyez-nous ce formulaire avec votre déclara-

tion sur papier. Si vous transmettez votre déclaration par voie électronique, envoyez-la à l'adresse indiquée dans les instructions du formulaire.

Remarque : Les biens étrangers ne comprennent pas les biens suivants :

- les biens détenus dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR), d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) ou d'un régime de pension agréé (RPA);
- les investissements étrangers détenus dans des fonds communs de placement enregistrés au Canada;
- les biens utilisés ou détenus exclusivement dans le cadre d'une entreprise que vous exploitez activement;
- les biens à usage personnel.

Le formulaire T1135 comprend plus de renseignements et la liste complète des biens étrangers.

Identification

Selon le « Guide général d'impôt et de prestations », le fait de nous fournir des renseignements incomplets ou inexacts pourrait retarder le traitement de votre déclaration ainsi que le paiement de tout remboursement ou de tout montant auquel vous pourriez avoir droit, comme le crédit pour la TPS/TVH et la prestation fiscale canadienne pour enfants.

le fait de nous fournir des renseignements incomplets ou inexacts pourrait retarder le traitement de votre déclaration ainsi que le paiement de tout remboursement ou de tout montant auquel vous pourriez avoir droit, comme le crédit pour la TPS/TVH et la prestation fiscale canadienne pour enfants.

Renseignements sur votre lieu de résidence

Sur la première ligne, indiquez la province ou le territoire où vous viviez ou duquel vous étiez résident de fait le 31 décembre 2007. Ainsi, nous pourrions calculer correctement l'impôt et les crédits qui s'appliquent à vous.

Sur la deuxième ligne, inscrivez le nom de la province ou du territoire où vous vivez actuellement **s'il est différent de celui indiqué dans votre adresse postale**. Ainsi, nous pourrions calculer correcte-

ment les prestations et les crédits auxquels vous pourriez avoir droit dans le cadre de certains programmes provinciaux ou territoriaux.

Sur la troisième ligne, si vous étiez un **travailleur indépendant** en 2007, indiquez la province ou le territoire où votre entreprise possédait un établissement stable.

Sur la dernière ligne, si vous êtes devenu résident du Canada ou avez cessé de l'être en 2007, indiquez votre date d'entrée ou de départ, selon le cas.

État civil

Cochez la case qui correspond à votre état civil le 31 décembre 2007. Si vous aviez un époux cochez « Marié(e) ». Si vous aviez un conjoint de fait cochez « Conjoint de fait ». Dans un cas comme dans l'autre, cette personne demeure votre époux ou conjoint de fait même si vous viviez séparément pour des raisons autres que la rupture de votre union. Cochez une des autres cases seulement si les deux premières **ne s'appliquent pas** à votre situation.

Revenu net de votre époux ou conjoint de fait

Le revenu net de votre époux ou conjoint de fait est le montant qu'il a ou aurait inscrit à la ligne 236 de sa déclaration. Inscrivez ce montant **même s'il est nul**. Nous en avons besoin pour calculer le crédit pour la TPS/TVH et certains autres crédits et prestations.

Remarque : Même si vous


indiquez son revenu net dans votre déclaration, votre époux ou conjoint de fait doit peut-être quand même produire une déclaration pour 2007.

Note : Tous les renseignements sont tirés du Guide général d'impôt et de prestations de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Pierre Gauthier, professionnel de l'impôt

SERVICE D'IMPÔTS

335-0107



- Préparation de déclarations fiscales en FRANÇAIS
- Plus de 25 années d'expérience
- Utilisation d'un logiciel professionnel
- Inscrit à l'Agence du Revenu du Canada (ARC) pour la transmission électronique des déclarations afin d'accélérer les remboursements d'impôt.
- Services offerts aux particuliers et aux petites entreprises non incorporées

Services d'impôts 335-0107

Le Consortium national de formation en santé, vous connaissez?

« Chez nous, pour vous. »

Michèle Martel,
Infirmière,
Manitoba
Diplômée du
Collège universitaire de Saint-Boniface

Grâce au financement du gouvernement du Canada, le Consortium national de formation en santé et ses dix institutions membres forment de plus en plus de jeunes professionnels francophones de la santé. Ainsi, les francophones qui vivent en situation minoritaire à travers le pays peuvent avoir accès à des services de soins de santé en français. Le Consortium national de formation en santé contribue à résoudre la pénurie de professionnels de la santé et à améliorer la qualité des soins de santé en milieu francophone minoritaire.

La formation en santé en français, ça change une vie!



Consortium national
de formation en santé

Une carrière en santé en français
vous intéresse? Visitez
www.cnfs.net

Rien à faire le samedi soir?

Planifiez vos sorties
en consultant le calendrier
communautaire
en page 32!

scène nationale

Des données sur l'éducation des minorités linguistiques s'avèrent fausses

Un tableau comparatif présentant les engagements du gouvernement fédéral et les dépenses réelles en ce qui concerne le financement qu'accorde Ottawa aux provinces et territoires pour l'éducation des minorités linguistiques a causé bien des remous sur la Colline parlementaire.

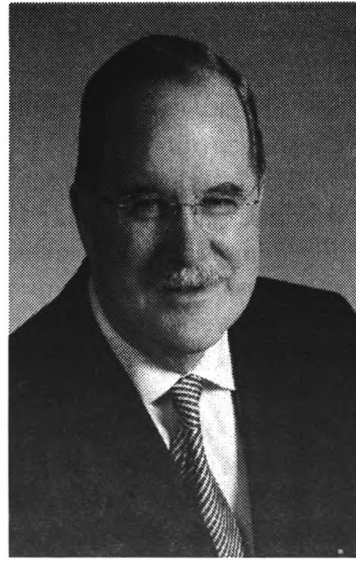
Au départ, on croyait que le fédéral avait investi 132 millions de dollars de moins que ce qui était prévu (plus d'un milliard) envers l'enseignement dans la langue de la minorité et l'apprentissage de la langue seconde entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2008, soit la période que couvre la première phase du Plan d'action pour les langues officielles.

Le financement dont il est question provient à la fois des programmes réguliers et du Plan d'action pour les langues officielles. Mais, en bout de ligne, ces données se sont avérées erronées, même s'il a fallu

quelques semaines avant de déterminer d'où provenait l'erreur ayant permis de déduire qu'il y avait un manque à gagner de l'ordre de 132 millions.

Le tableau en question, qui a été élaboré par la bibliothèque du Parlement à partir de données tirées des comptes publics, a été dévoilé au grand jour par le député néo-démocrate Yvon Godin lors de la réunion du comité permanent des langues officielles du 31 janvier dernier. Le député d'Acadie-Bathurst n'aurait pas hésité à remettre en question l'évaluation positive du Plan d'action pour les langues officielles à laquelle venait de procéder le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, qui comparait devant le comité ce jour-là.

« Selon vous, monsieur le commissaire, de quelle façon le Plan d'action a-t-il fonctionné avec un manque de 132 millions de dollars destiné à



Graham Fraser

offrir l'enseignement à nos jeunes pour s'assurer qu'ils ne perdent pas leur langue? Il y a un vol de 132 millions de dollars qui a été commis par les deux gouvernements (libéral et conservateur) », a lancé Yvon Godin à Graham Fraser, au moment où l'on croyait ces données valides.

Plutôt prudent, le commissaire avait alors préféré ne pas commenter sur les données

qu'il venait de recevoir. Il a par la suite demandé à Patrimoine canadien de fournir des explications. Ce n'est que lors de la réunion du comité du Sénat sur les langues officielles du 11 février que des précisions ont été apportées.

Alors qu'il comparait devant le comité sénatorial aux côtés de la ministre Josée Verner, le directeur général des Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien, Hubert Lussier, a été appelé à commenter à ce sujet.

M. Lussier a alors indiqué qu'après avoir consulté le personnel de la bibliothèque du Parlement, les deux parties ont constaté que la base sur laquelle le calcul avait été effectué était inexacte. En fait, une enveloppe annuelle de 18 millions de dollars et une autre de 15 millions qui devaient prendre fin n'ont pas été retirées des calculs lorsqu'est venu le temps de déterminer les sommes prévues en matière d'édu-

cation pour les communautés de langue officielle.

Comme ces montants ne devaient pas et n'ont pas été investis, on se retrouvait avec un manque à gagner de 33 millions de dollars annuellement lorsqu'on comparait la colonne des dépenses réelles à celles des dépenses prévues. Multiplié par quatre ans (puisque les données de la présente année financière ne sont pas officielles), ce manque à gagner s'élevait à 132 millions de dollars.

Cependant, même si le gouvernement a respecté et même excédé légèrement ses engagements en ce qui concerne l'argent qu'il verse aux provinces et territoires pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'apprentissage de la langue seconde, on remarque que les sommes investies n'augmentent plus depuis trois ans.

Danny Joncas

Des communautés francophones à travers le pays mieux outillées pour recevoir les nouveaux arrivants.

Yukon
Carrefour
d'immigration
Crossroad



Les 11 et 12 février derniers, le Carrefour d'immigration Crossroad Yukon (secteur de l'immigration à l'Association franco-yukonnaise) organisait, pour la première fois au nord du 60^e parallèle, une formation intitulée « Intégration scolaire des nouveaux immigrants et Planification et gestion communautaire de la diversité culturelle ». Destinée à tous les intervenants en immigration du développement communautaire, elle visait à les sensibiliser à l'importance de bien préparer et gérer la diversité culturelle dans leur communauté.

La formatrice, Lori-Ann Cyr (Diversis inc. - Nouveau-Brunswick), a rappelé les enjeux liés à l'immigration, principalement la réalité démographique : le vieillissement de la population, la pénurie de main-d'œuvre et l'exode des jeunes vers les grands centres. Elle a aussi pointé les défis à relever pour les communautés francophones en milieu minoritaire.

Le groupe de participants a pu apprivoiser un outil appelé « échelle d'i-préparation pour la communauté © » qui permet d'analyser une communauté à partir de :

- son capital économique
- son capital politique
- son capital social : structure d'accueil et ouverture des réseaux aux personnes immigrantes, confiance mutuelle, sécurité, sensibilisation de la population locale à l'immigration, valorisation de la diversité culturelle,...

- son capital physique : disponibilité de logements et transports collectifs,...

L'insertion socio-économique des personnes immigrantes a bien sûr été évoquée. Elle passe par l'emploi et demande une préparation à la fois des personnes immigrantes mais aussi des employeurs. Il est judicieux que ces derniers se posent, préalablement, les bonnes questions avant d'embaucher un immigrant, en termes de besoins, de capacité financière, de culture d'entreprise, de possibilité de croissance au sein de l'entreprise pour la personne immigrante. Finalement, les employeurs se demanderont si la communauté d'accueil a la capacité d'ouverture suffisante ou si son niveau sur l'échelle d'i-préparation demande à être amélioré.

Les vingt-trois participants, dont une bonne partie était eux-mêmes issus de l'immigration, ont enrichi le cadre théorique de leurs expériences de terrains, nombreuses et variées.

Tous se sont montrés satisfaits de leur séjour à Whitehorse, tant du point de vue de la formation que de l'accueil chaleureux des gens du Grand Nord.

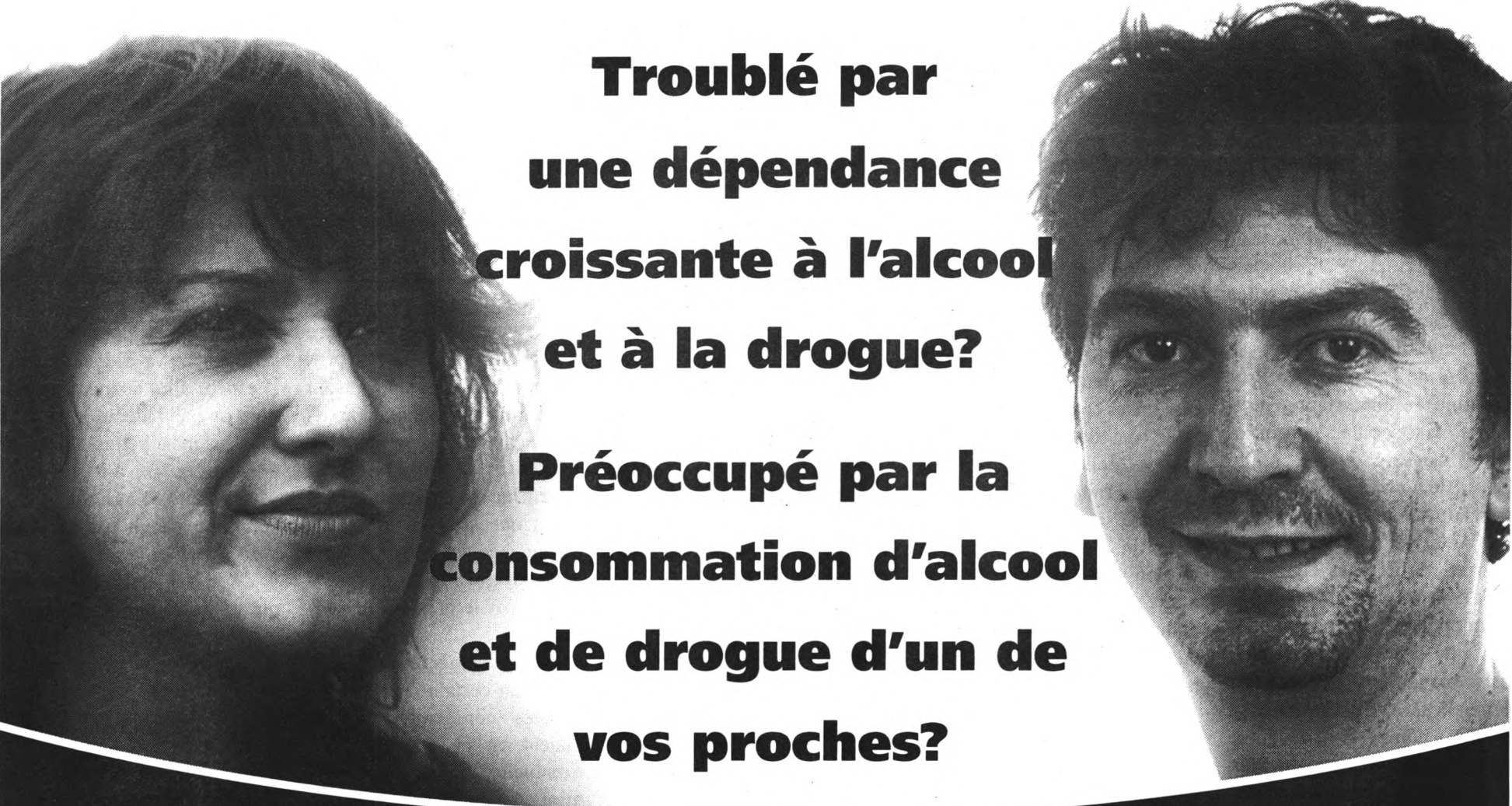
En guise de conclusion, laissons la parole à Madame Roukya Abdi Aden, directrice adjointe du secteur immigration de la Fédération des communau-



tés francophones et acadiennes du Canada (FCFA). Elle souligne que c'est la première fois qu'une province ou territoire organise une formation de ce type au sein d'une communauté francophone en situation minoritaire. Pour elle, cette formation tombe à point pour offrir des outils concrets aux coordinateurs des programmes locaux d'immigration. Cela se situe tout à fait dans les objectifs du plan stratégique du CIC qui préconise de travailler avec les communautés qui sont déjà prêtes à recevoir des personnes immigrantes.

La route est encore longue vers l'intégration mais personne ne ménage ses efforts d'est en ouest canadien.

Pour en connaître plus long sur le Carrefour d'immigration Crossroad Yukon et les services offerts aux nouveaux arrivants, communiquez avec la directrice, Yvette Bourque au 668-2663 poste 330.



**Troublé par
une dépendance
croissante à l'alcool
et à la drogue?**

**Préoccupé par la
consommation d'alcool
et de drogue d'un de
vos proches?**

Le Bureau de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie offre une gamme de services aux jeunes et aux adultes désireux d'adopter un mode de vie plus sain.

Services aux adultes – Services de traitement en établissement

Nous offrons neuf programmes de traitement en établissement par année, d'une durée de 28 jours chacun. Ces programmes traitent des effets de la dépendance sur le plan physique, émotionnel et spirituel, et ils sont adaptés à chaque personne. **Les dates du programme en établissement de 2008 sont :**

FEMMES

du 23 mars au 18 avril
du 15 juin au 11 juillet
du 7 septembre au 3 octobre
du 23 novembre au 19 décembre

HOMMES

du 17 février au 14 mars
du 4 mai au 30 mai
du 27 juillet au 22 août
du 19 octobre au 14 novembre

Si vous croyez être prêt à participer à un programme de traitement, prenez rendez-vous avec nous dès que possible pour une évaluation. En raison du nombre limité de lits, plus vous soumettez votre demande de traitement rapidement, mieux ce sera.

Appelez-nous au 667-5777 ou au 1-800-661-0408, poste 5777

Nous pouvons vous aider.



Bureau de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie :

Services de prévention
Services de désintoxication
Services de consultations externes
Services de traitement en établissement
Services aux jeunes
Développement communautaire

Nous sommes situés au :

6118, 6^e Avenue
Édifice Sarah-Steele
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1M9
867-667-5777
www.hss.gov.yk.ca

Yukon
Santé et Affaires sociales

scène nationale

Chaos total au comité des langues officielles

Après avoir tenté d'empêcher, le printemps dernier, le comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes d'entreprendre une étude sur l'impact de l'abolition du Programme de contestation judiciaire, les députés conservateurs siégeant à ce comité créent de nouveau de l'obstruction au sein du comité.

À la réunion du jeudi 14 février, les députés conservateurs se sont cette fois opposés à l'adoption d'une motion voulant que la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Josée Verner, soit invitée à comparaître devant le comité pour discuter du Plan d'action pour les langues officielles, et plus particulièrement de son application dans la fonction publique fédérale.

« Je n'ai pas l'intention de débattre longtemps de cette motion. Elle n'a pas à être débattue », a lancé en ouverture

de la rencontre celui qui a proposé ladite motion, le député néo-démocrate Yvon Godin.

Pourtant, cette procédure qui ne devait prendre que quelques minutes a dégénéré en un débat de deux heures au cours duquel les couteaux ont parfois volé bas, de telle sorte qu'il était difficile d'imaginer que l'on célébrait la fête de l'amour en cette journée de la Saint-Valentin. En bout de ligne, la motion a été adoptée et la ministre Verner sera invitée à comparaître devant le comité au cours des prochaines semaines.

Menés par le secrétaire parlementaire pour les langues officielles au sein du gouvernement, le député Pierre Lemieux, les conservateurs s'opposaient dans un premier temps farouchement à ce que la ministre compare devant le comité. Cette vive opposition des députés conservateurs a mené à quelques déclarations



(Photo d'archives)

L'ancien ministre responsable des Langues officielles sous le règne des libéraux, Mauril Bélanger, s'est dit très déçu de l'attitude des conservateurs

peu flatteuses concernant Josée Verner.

« Soit que la ministre ne veut pas venir, ce qui semble être le cas, soit elle est incompétente. Si elle est ministre des Langues officielles, elle devrait être compétente et être capable de répondre aux questions qu'on va lui poser », a souligné

le député bloquiste Raymond Gravel.

« Ils devraient s'excuser auprès de la ministre du Patrimoine pour mettre en lumière son incompétence. S'ils la protègent ainsi, c'est qu'ils n'ont pas confiance en elle, alors ils devraient s'excuser », ajoutait le député libéral Pablo Rodriguez. Une autre remarque insinuant que la ministre est incompétente a d'ailleurs valu à M. Rodriguez d'être rappelé à l'ordre par le président du comité.

Compromis inacceptable

À un certain moment, les députés conservateurs semblaient en accord avec une éventuelle comparution de la ministre, mais à condition que l'on précise au préalable les points de la rencontre. Comme l'a expliqué le conservateur Daniel Petit, une telle pratique empêcherait que certains députés tentent de ridiculiser la ministre publiquement. M.

Petit disait notamment : « Il (Yvon Godin) est assez habile et sait comment manœuvrer un comité. Il sait que si on ne restreint pas pourquoi la ministre serait ici, on va aller à la pêche. Il espère aller chercher un requin ou une baleine juste pour faire les manchettes. Il excelle à ce niveau », a-t-il avancé. Mais pour M. Godin, cette condition n'était pas acceptable.

« Je n'ai jamais donné mes questions au public ou au ministre à l'avance. Je ne l'ai jamais fait et je ne commencerai pas aujourd'hui », a clairement indiqué le député d'Acadie-Bathurst.

« Nous ne sommes pas gouvernés par Harper. On peut demander ce qu'on veut à la ministre. Peut-être que vous êtes muselés mais nous ne le sommes pas », a commenté le libéral Raymond Simard pour appuyer M. Godin.

Danny Joncas

L'ÉQUIPE DU TÉLÉJOURNAL / COLOMBIE-BRITANNIQUE

Votre animateur: Pierre-Philippe Bibeau

Au culturel: Lyne Barnabé
À la météo: Véronique Lauzon
Aux sports: Alain Turbide



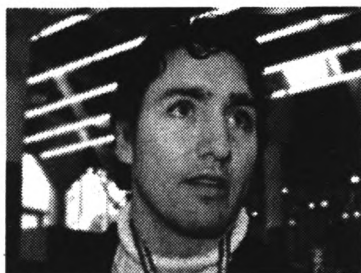
RADIO-CANADA
TÉLÉVISION

**Vous offre
une heure d'information complète
en semaine 18 h et 23 h**

Radio-Canada.ca/cb

Justin Trudeau fait d'autres déclarations

Des déclarations ayant trait aux langues et au bilinguisme viennent une fois de plus placer dans l'embarras Justin Trudeau, une recrue du Parti libéral aux prochaines élections fédérales dans la circonscription montréalaise de Papineau.



Justin Trudeau

Fils de l'ancien premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, qui a notamment donné au Canada la *Loi sur les langues officielles* et la *Charte des droits et libertés*, Justin Trudeau n'en est pas à sa première déclaration controversée en matière de bilinguisme. Au printemps 2007, il s'est prononcé en faveur de l'abolition de conseils scolaires distincts pour les francophones et les anglophones au Nouveau-Brunswick tandis qu'en décembre dernier, il a dénoncé la reconnaissance de la nation québécoise par le fédéral.

Cette fois, c'est en raison d'un discours prononcé à Edmonton, le lundi 11 février, qu'il fait parler de lui. Devant quelque 400 enseignants en langue seconde de l'Alberta, Justin Trudeau a déclaré que les gens qui n'apprennent pas

une seconde langue sont paresseux et qu'ils se tirent dans le pied.

Alors que des rumeurs d'élections planent à Ottawa, il n'en fallait pas plus pour que les conservateurs profitent de ce faux-pas de Justin Trudeau pour s'en prendre aux libéraux. Le secrétaire d'État au Multiculturalisme et à l'Identité canadienne, Jason Kenney, a notamment qualifié les propos du candidat libéral de dégueulasses et le député conservateur québécois Jacques Gourde n'a pas mâché ses mots lui non plus à la Chambre des communes.

« Le candidat vedette du Parti libéral a encore une fois insulté 22 millions de Canadiennes et de Canadiens unilingues. Certaines personnes apprennent une langue seconde pendant leurs temps libres,

d'autres s'adonnent à leurs passe-temps, d'autres font du bénévolat ou travaillent, tout simplement. Il est incroyablement élitiste et arrogant que le fils privilégié d'un ancien premier ministre laisse entendre que des personnes soient paresseuses parce qu'elles n'ont pas eu la même chance que lui d'apprendre une langue seconde », a déploré Jacques Gourde.

Danny Joncas

Vous voulez faire un don ?

Fondation boréale

Informez-vous à la réception du Centre de la Francophonie
302, rue Strickland,
Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1

(867) 668-2663, poste 500
Merci.

SHOPPERS DRUG MART

Canada Post Canada

Nous sommes à nos postes!
Le service postal complet comprend :

- Courrier ordinaire
- Location de case postale
- XPRESSPOST^{MC}
- XPRESSPOST^{MC} É.-U.
- Messageries prioritaires^{MC}
- Purolator internationale
- Mandat-poste
- XPRESSPOST international
- Produits philatéliques
- Timbres
- Enveloppes affranchies
- Courrier service recommandé^{MC}
- Service de réexpédition du courrier
- Service de retenue du courrier
- Télécopieur
- Fournitures postales

SHOPPERS DRUG MART

COMPTOIR POSTAL DE LA RUE MAIN
À L'ÉTAGE INFÉRIEUR, TOUT POUR VOUS PLAIRE!
211, rue Main • 667-2485



Le Bureau de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie offre une gamme de services aux jeunes et aux adultes désireux d'adopter un mode de vie plus sain.

Services de traitement en établissement

Nous offrons neuf programmes de traitement en établissement par année, d'une durée de 28 jours chacun. Ces programmes traitent des effets de la dépendance sur le plan physique, émotionnel et spirituel, et ils sont adaptés à chaque personne.

Si vous croyez être prêt à participer à un programme de traitement, prenez rendez-vous avec nous dès que possible pour une évaluation. En raison du nombre limité de lits, plus vous soumettez votre demande de traitement rapidement, mieux ce sera.

Les dates des prochains traitements sont :

FEMMES du 23 mars au 18 avril
HOMMES du 4 mai au 30 mai

Appelez-nous au 667-5777
ou au 1-800-661-0408, poste 5777

Nous pouvons vous aider.



Célébrons la richesse du patrimoine yukonnais

Notre patrimoine — une mine d'or



Réfection d'un bâtiment historique à l'île Hershel
(photo : gouvernement du Yukon)



Réfection du toit de la vieille église en rondins
(photo : gouvernement du Yukon)

Le dernier vendredi de février, la fête du Patrimoine constitue l'occasion pour tous de prendre conscience de la richesse de nos bâtiments et de nos lieux d'intérêt historique.

Cette année, le Yukon se joint aux autres provinces et territoires pour célébrer la fête du Patrimoine 2008 sous le thème : **Un travail qui porte fruit : Carrières en patrimoine bâti.**

Les bâtiments et lieux historiques revêtent une importance capitale. Ils portent la mémoire des personnages et événements qui ont marqué l'histoire du Yukon et témoignent de la créativité humaine, de notre culture et de nos traditions.

Sans le travail et le dévouement des gens qui veillent à préserver, à interpréter et à protéger les bâtiments et les lieux historiques du Yukon, bon nombre de ceux-ci seraient disparus aujourd'hui. Les lieux historiques illustrent de manière concrète les événements de notre histoire. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont à cœur la conservation de notre patrimoine, pour notre plus grand plaisir à tous.

Grâce à vous, nous pouvons mieux comprendre le Yukon d'hier, apprécier celui d'aujourd'hui et bâtir celui de demain!

La ministre du Tourisme et de la Culture,
Elaine Taylor

Pour de plus amples renseignements sur les lieux et bâtiments historiques du Yukon, visitez le site www.yukonhistoricplaces.ca.

Pour en savoir plus sur les lieux historiques et les activités de conservation à la grandeur du Canada, visitez le site www.hitoricplaces.ca.



Canada's Historic Places
Lieux patrimoniaux du Canada



Programme de contestation judiciaire : les conservateurs sont silencieux

Quelques députés de l'opposition y sont allés d'une dernière tentative infructueuse visant à obtenir des explications du Parti conservateur quant à savoir pourquoi ils ont aboli le Programme de contestation judiciaire (PCJ) en septembre 2006.

Ainsi, puisque le gouvernement Harper refuse de se prononcer à la Chambre des communes, sa réponse ne sera connue que lors des audiences en Cour fédérale, les 25 et 26 février à Fredericton.

Rappelons que la Fédération des communautés franco-

phones et acadienne (FCFA) du Canada a recours aux tribunaux pour tenter de faire invalider la décision du gouvernement d'abolir le PCJ, un programme vers lequel se tournaient les minorités linguistiques et d'autres groupes vulnérables pour contester des décisions des ordres de gouvernement qui brimaient leurs droits. La FCFA est d'ailleurs appuyée par le commissaire aux langues officielles dans ses démarches.

C'est en relation avec deux recommandations formulées par le comité permanent des langues officielles que les par-

lementaires ont débattu pendant une heure de l'abolition du PCJ à la Chambre des communes, le vendredi 15 février dernier. C'est plus particulièrement sur la recommandation voulant que le gouvernement explique clairement à la population canadienne les motifs justifiant sa décision d'abolir le PCJ que les députés de l'opposition, avec l'ancien ministre responsable des langues officielles Mauril Bélanger en tête, ont exercé des pressions sur le gouvernement, mais en vain.

« Il (le gouvernement) refuse d'expliquer son raisonnement parce qu'il n'en a pas. On doit en venir à la conclusion que le gouvernement a décidé d'abolir le Programme de contestation judiciaire pour

des raisons purement idéologiques », a lancé Mauril Bélanger en avançant une hypothèse que plusieurs estiment être l'une des principales raisons derrière l'abolition du PCJ, soit la crainte des conservateurs que la communauté gaie ne tente d'avoir recours à du financement provenant du PCJ.

« Cette décision d'abolir le Programme de contestation judiciaire est une décision irréfutable. Cette décision aura pour conséquence de donner moins de moyens aux communautés francophones dans des provinces où elles sont minoritaires pour défendre des projets qu'elles estiment importants pour leur épanouissement. Cela donne assez le ton quant aux aspirations du gouverne-

ment pour ses minorités, qu'elles soient autochtones, francophones, voire des organismes qui veillent à la promotion des femmes ou à la promotion du statut de la femme », ajoutait le député bloquiste Bernard Bigras au sujet du programme qui disposait d'un maigre budget de 2,8 millions de dollars annuellement.

Face à ces critiques, les conservateurs sont demeurés plutôt muets. La députée Sylvie Boucher s'est contentée de relater les engagements de son gouvernement en matière de langues officielles et de dire que le gouvernement n'avait pas de leçons à recevoir des libéraux. Le député Michael Chong, qui siège au comité des langues officielles, est le seul à avoir tenté de fournir une explication.

« Il est primordial de se rappeler la raison de la création de ce programme, à l'origine, il y a une trentaine d'années. Ce programme a permis de jeter les bases de la jurisprudence non seulement en matière de droits linguistiques.

La jurisprudence est comme un organisme vivant, elle continuera à évoluer. Toutefois, l'essentiel de la jurisprudence a été suffisamment établi pour que les droits en question soient bien définis », a souligné M. Chong, remettant ainsi en question la pertinence du PCJ aujourd'hui.

Pour le reste, c'est devant les tribunaux que le gouvernement fera valoir ses arguments.

Danny Joncas

Le Bureau de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie offre une gamme de services aux jeunes et aux adultes désireux d'adopter un mode de vie plus sain.

Préoccupé par la consommation d'alcool ou de drogue de votre adolescent?

Services aux jeunes

Lorsque les jeunes ont un problème de consommation d'alcool ou de drogue, ils peuvent obtenir de l'aide! Le Bureau de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie offre :

- Des services d'évaluation et de counselling
- Du counselling de soutien aux parents et aux familles
- De la prévention et du counselling à l'école
- Des ateliers pour les enseignants, les parents et les élèves
- Du soutien aux centres communautaires pour les jeunes

Appelez-nous au 667-5777 ou au 1-800-661-0408, poste 5777

Nous pouvons vous aider.

Yukon
Santé et Affaires sociales

Imaginez avoir à cracher autant de mucus chaque jour, juste pour respirer.

C'est ça vivre avec la fibrose kystique.

S.V.P. aidez-nous.



1 800 363-7711
www.aqfk.qc.ca



Fondation canadienne de la fibrose kystique

1 800 378-2233
www.fibrosekystique.ca

L'AQFK est une association provinciale de la FCFK.



Le gouvernement du Yukon répond en français

aux demandes de renseignements sur les programmes et les services du gouvernement du Yukon.

Composez le 667-5811 ou 667-5812, de l'extérieur de Whitehorse, le 1 800 661-0408
ATS : (867) 393-7460

Le service est offert de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi.

Édifice administratif principal
du gouvernement du Yukon
2071, 2^e Avenue
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Yukon
Services aux collectivités

La science perd son accès direct au premier ministre

La science ne sera pas la matière forte du gouvernement Harper. Après avoir été à couteaux tirés avec ses opposants pour ses positions sur le réchauffement climatique et, plus récemment, le redémarrage d'un réacteur nucléaire, après avoir vu certains de ses députés s'afficher comme créationnistes, voilà qu'est aboli le seul poste où un scientifique avait un accès direct au premier ministre.

Créé il y a près de quatre ans sous le gouvernement libéral, le « conseiller scientifique national » était inspiré de ce qui existe dans plusieurs pays occidentaux : les présidents français et américain, entre autres, ont, dans leur équipe proche, un conseiller scientifique. Avant 2004, le premier ministre canadien n'en avait pas eu depuis au moins trois décennies.

Arthur Carty était président du Conseil national de recherches depuis 10 ans, lorsqu'il fut choisi par le premier ministre d'alors, Paul Martin. Détenteur d'un doctorat en chimie, il avait auparavant été professeur à l'Université de Waterloo (Ontario) pendant 27 ans.

En 2006, son poste de conseiller scientifique avait été déplacé au ministère de l'Industrie. Il y a deux semaines, il a été annoncé que le poste ne serait pas renouvelé à la fin du mandat de M. Carty, le 31 mars.

« Je suis consterné que le poste disparaisse après quatre ans, et qu'il ne soit pas devenu un aménagement permanent de la science au Canada », a déclaré Arthur Carty à la revue britannique Nature. Interrogé par l'Agence Science-Presse, il a confirmé cette déclaration, mais a dit préférer ne pas donner d'autres entrevues.

Le conseiller national était « la voix de la raison au sein du gouvernement » a regretté, sur un blogue de la CBC, Bob McDonald, l'animateur de l'émission de science Quirks and Quarks. En politique, « les décisions sont rarement prises pour des raisons purement scientifiques; trop souvent, les intérêts de l'industrie, des



Stephen Harper

groupes d'intérêt particulier ou un public mal informé obscurcissent la réalité. Le rôle du conseiller est de fournir de la clarté et une mise en perspective. » Ce billet a généré, en deux semaines, près de 200 commentaires, largement favorables au maintien du poste.

Ces réactions sont typiques des quelques échos qu'a eus cette nouvelle au Canada anglais. Les critiques, parmi lesquels la chef du Parti Vert, Elizabeth May, n'ont pas manqué de faire un parallèle avec le congédiement de Linda Keen, présidente de la Commission de sécurité nucléaire, et ont accusé le premier ministre de vouloir « museler » la science, spécialement si elle aboutit à des conclusions qui dérangent. En chambre, le député libéral Scott Brison, critique en matière d'Industrie, a accusé le premier ministre de faire paraître le Canada « comme la Société de la Terre plate ».

En réponse, le ministre de l'Industrie Jim Prentice a affirmé le 30 janvier que son gouvernement avait au contraire « renforcé sa stratégie scientifique » par la création, en juin 2007, d'un comité d'experts (le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation) chargé de conseiller « le gouvernement ». L'influence qu'aura ce comité auprès du conseil des ministres, et plus encore du premier ministre, n'est toutefois pas claire.

Le bureau du conseiller scientifique était doté d'un budget trop maigre (un million) et d'un mandat trop vague,

avaient reproché les observateurs en 2004. Au cours de ces quatre années, Arthur Carty a tout de même été derrière la création d'un Conseil des Académies canadiennes, un organisme privé à but non lucratif inspiré de l'Académie des

sciences des États-Unis, qui publie ou supervise des études indépendantes sur des sujets d'actualité. Selon Nature, M. Carty a également contribué à faire du Canada un chef de file de l'Année polaire internationale. Mais son projet d'une

consultation nationale sur le financement des grands projets scientifiques n'a jamais vu le jour.

Pascal Lapointe -
Agence Science-Presse

Information importante



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Processus de renouvellement simplifié des passeports

Depuis le 15 août 2007, il est plus facile de renouveler votre passeport canadien. Grâce au processus de renouvellement simplifié des passeports, les requérants admissibles n'ont plus à soumettre une preuve de citoyenneté, une preuve d'identité et la déclaration d'un répondant.

Le processus de renouvellement simplifié peut être utilisé par les Canadiens âgés de 16 ans et plus, qui :

- sont actuellement titulaires d'un passeport canadien délivré après le 31 janvier 2002;
- résident actuellement au Canada;
- résidaient au Canada au moment de présenter la demande pour leur passeport précédent.

Les demandes de renouvellement simplifié peuvent être présentées dans tous les bureaux de Passeport Canada, aux points de service de Service Canada et de Postes Canada participants ainsi que par la poste.

D'autres conditions s'appliquent. Veuillez consulter le www.passeportcanada.gc.ca ou téléphoner au 1-800-567-6868 ou au 1 800 O-Canada pour obtenir plus de renseignements.

Depuis le 23 janvier 2007, une nouvelle loi américaine exige que toutes les personnes qui entrent aux États-Unis par voie aérienne aient un passeport valide.

À compter du 31 janvier 2008, les Canadiens qui entrent aux États-Unis par voie terrestre ou maritime seront obligés de présenter une pièce d'identité avec photo émise par un gouvernement, telle qu'un permis de conduire, et une preuve de citoyenneté, telle qu'un certificat de naissance ou une carte de citoyenneté. Un passeport valide est également accepté. Les Canadiens de moins de 18 ans n'ont besoin que d'un certificat de naissance.

Les citoyens canadiens qui se rendent aux États-Unis en avion ou qui y font escale doivent présenter un passeport canadien valide.



Canada

capsules

L'avenir du livre est entre nos mains

Au Japon, cinq des 10 livres les plus vendus en 2007 ont commencé leur vie comme des « romans de téléphones cellulaires » —oui oui, des romans qu'on peut lire sur son téléphone et qui sont ensuite mis en ligne

(source: *New Scientist*).

Du blogue... au livre

(Agence Science-Pressé) — Pour ceux qui doutent encore que les blogues puissent offrir un contenu durable et de grande qualité, un petit groupe de « blogueurs en science » publie pour la deuxième année *The Open Laboratory: The Best Science Writing on Blogs* (Lulu.com, 2008), recueil des meilleurs textes parus sur des dizaines de blogues —rédigés par des scientifiques ou non—

en 2007. Du stress d'un étudiant tentant d'achever sa thèse jusqu'à la joie du paléontologue devant son fossile de mammoth en passant par une explication du syndrome d'Asperger, l'ouvrage démontre que le passage du numérique au papier peut se faire dans les deux sens. Publicité gratuite : l'ouvrage québécois *Science!* On blogue, publié par l'Agence Science-Pressé cet automne, contient lui aussi certains des meilleurs textes publiés sur les blogues de l'Agence, comme quoi le livre conserve encore son utilité...

Super-souris

(Agence Science-Pressé) — Il y a environ 100 millions d'années, les ancêtres des chauves-souris se sont séparés des ancêtres des souris et ont commencé à développer les caractéristiques qu'on leur connaît. Par manipulations génétiques, une équipe de l'Université du Texas affirme avoir reproduit la « première étape » : ils ont ciblé un gène,

qui est lié, chez tous les mammifères, au développement des membres; ensuite, chez une souris, ils ont fait en sorte que les « contrôles » par lesquels s'exprime ce gène soient remplacés par ceux de la chauve-souris. Et c'est ainsi que les parties antérieures des membres des nouvelles souris se sont révélés 6 % plus longues que chez les souris « normales ». C'est la première fois qu'on démontre qu'un changement spécifique dans l'expression d'un gène peut produire un changement significatif dans l'anatomie. « Si vous jouez à cela avec de plus en plus de gènes, ironise Richard Behringer, peut-être qu'ultimement, nous pourrions voir cette souris s'envoler en-dehors de sa cage. »

Le plus vieux**soulier du monde**

(Agence Science-Pressé) — Des chasseurs de fossiles affirment que des humains portaient déjà des souliers (ou des sandales) il y a 40 000 ans. Et s'ils l'affirment, ce n'est pas parce qu'ils ont trouvé ces souliers : c'est à cause de la forme de l'os du gros orteil, sur des squelettes retrouvés dans une caverne près de Beijing, en Chine. Erik Trinkaus et Hong Shang ont pour cela dû comparer ces os avec ceux d'Américains contemporains et d'Amérindiens d'il y a quelques millénaires. C'est qu'un soulier altère le pied : lorsqu'on mar-

che, la traction exercée sur le gros orteil pousse celui-ci vers l'intérieur, pas au point que ce soit visible à l'oeil nu, mais assez pour être remarquée par une étude attentive de l'os. Les peuples qui marchent pied nu depuis leur enfance auraient, semble-t-il, de plus gros orteils que nous.

Intelligentes comme des abeilles

Comment les abeilles se coordonnent-elles? Comment s'entendent-elles pour décider d'un nouveau lieu où bâtir leur ruche? Eh bien d'une façon similaire à celle dont nos neurones communiquent entre elles pour aboutir à une décision « collective ». On sait en effet qu'un essaim d'abeilles est un genre de « super-organisme », c'est-à-dire un groupe d'individus qui agit comme s'il n'était qu'un seul individu. Les fourmis entrent également dans cette catégorie. Mais ce sont des sociobiologistes de l'Université d'État de l'Ohio qui, en examinant les comportements des abeilles lorsqu'elles partent à la recherche d'une nouvelle maison, ont bâti un modèle informatique qui tend à confirmer la théorie: les éclaireurs repèrent un site, viennent en informer la colonie —plus souvent un éclaireur tourne autour de l'essaim, plus cela signifie que la « note » est élevée— puis retournent sur le site avec deux ou trois « témoins » qui, s'ils l'apprécient aussi, reviendront avec d'autres témoins, et ainsi de suite. C'est ce processus que les chercheurs comparent à la communication d'un neurone à l'autre : le degré d'activation d'un neurone détermine si les neurones voisins seront activés ou non, et le tout s'étend jusqu'à ce qu'une masse critique —un quorum?— entraîne une décision.

Agence Science-Pressé

Le Pacifique à deux vitesses

(Agence Science-Pressé) — Moïse a peut-être divisé la Mer Rouge, mais quelque chose de plus gros se prépare : le Pacifique se divise en deux. Pas de panique : Muriel Gerbault et Valerie Clouard, de l'Université

(Suite page suivante)



Vous pouvez jouer un rôle important dans les activités du Yukon en siégeant à l'un des conseils ou des comités du gouvernement du Yukon.

Le gouvernement du Yukon s'engage à ce que les personnes nommées aux conseils et aux comités constituent un échantillon représentatif de la population.

Le gouvernement du Yukon est à la recherche de personnes désireuses de siéger aux comités suivants :

Commission des loteries du Yukon

Postes à pourvoir : Membres
Date limite : 3 mars 2008
Renseignements : Carol Arntzen, 633-7890

Comité consultatif sur le logement de Carcross

Poste à pourvoir : Membre
Date limite : 29 février 2008
Renseignements : Laurie Leiske, 667-3063

Comité consultatif sur le logement de Dawson

Poste à pourvoir : Membre
Date limite : 29 février 2008
Renseignements : Laurie Leiske, 667-3063

Comité consultatif sur le logement de Faro

Poste à pourvoir : Membre
Date limite : 29 février 2008
Renseignements : Laurie Leiske, 667-3063

Comité consultatif sur le logement de Mayo

Poste à pourvoir : Membre
Date limite : 29 février 2008
Renseignements : Laurie Leiske, 667-3063

Comité consultatif sur le logement de Ross River

Poste à pourvoir : Membre
Date limite : 29 février 2008
Renseignements : Laurie Leiske, 667-3063

Commission d'appel des détectives privés et des gardiens de sécurité

Postes à pourvoir : Président
Date limite : 29 février 2008
Renseignements : Laurel Miller-Wright, 667-5212

Les réunions se déroulent en anglais.

Il est possible d'obtenir un formulaire à partir du site Web du gouvernement du Yukon, à l'adresse

www.gov.yk.ca/forms/3500/yg3538_b.pdf, ou de le demander dans les édifices administratifs du gouvernement, les bureaux des agents territoriaux, des municipalités et des premières nations, et les bibliothèques publiques.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, téléphonez au Secrétariat des comités et des commissions, au 667-8159. De l'extérieur de Whitehorse, composez sans frais le 1-800-661-0408, poste 8159.

Yukon
Secrétariat des comités et
des commissions

**Avis aux
employeurs du
Yukon**

**NE PAYEZ PAS LES
TAUX DE COTISATION
MAXIMUMS!**

Épargnez de l'argent en vous
inscrivant au programme
CHOIX.

Ce programme
d'encouragement vise à
améliorer la sécurité au
travail et à faciliter le retour
au travail des personnes qui
ont subi des blessures.

Les bureaux de la
Commission de la santé et
de la sécurité au travail du
Yukon seront ouverts jusqu'à
20 h le 13, le 18, le 20 et du
25 au 28 février pour aider
les employeurs qui désirent
participer au programme
CHOIX.

**La date limite pour
s'inscrire au programme
CHOIX cette année est le
29 février 2008.**

Téléphone : 867-335-0633
Site Web :
www.YukonChoices.ca



YUKON WORKERS'
COMPENSATION
HEALTH AND
SAFETY BOARD

COMMISSION DE LA
SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ
AU TRAVAIL
DU YUKON

Vente par le shérif

EN VERTU d'un bref de saisie-exécution délivré par la COUR SUPRÊME DU YUKON concernant les biens immeubles de HENRY MILLS.

- 1) Lot 1006, Quad 115G 7, Plan 89-148, Burwash Landing, Yukon
- 2) Lot 1012, Quad 115G 7, Plan 92-92, Burwash Landing, Yukon
- 3) Lot 1013, Quad 115G 7, Plan 92-92, Burwash Landing, Yukon

Les offres doivent
comprendre tous les lots

Le shérif du Yukon acceptera les offres sous pli cacheté jusqu'à 16 h, le 12 mars 2008. Conditions de vente : les lots sont vendus tels quels, sans garantie de titre. L'offre la mieux-disante, ou offre que ce soit, ne sera pas nécessairement retenue.

Le soumissionnaire retenu devra présenter son paiement dans les cinq jours ouvrables suivant l'acceptation de l'offre.

Shérif
Édifice de droit
2134, 2^e Avenue,
Whitehorse, Yukon
Y1A 5H9



Photo fournie

Le 25 janvier dernier, des étudiants d'anglais langue seconde (pays d'origine Japon, Corée, Chine, Colombie, Canada) sont venus au café-rencontre. Ils ont apprécié le repas et surtout la projection de petits films d'animation. Les personnages de Fabienne Tessier ont fait fureur.

(Suite) du Chili, ont calculé que la partie Nord se déplace un centimètre par an plus vite que l'autre. C'est une question de plaque tectonique: au sud de l'équateur, la plaque du Pacifique se déplace plus lentement, apparemment ralentie — depuis 7 millions d'années! — par une tranchée qui « avale » la croûte terrestre plus lentement. Entre les deux régions se produit progressivement une déchirure qui, au cours des 5 à 20 prochains millions d'années, pourrait entraîner la formation de volcans sous-marins, et même d'îles.

Neutre comme un créationniste

(Agence Science-Press) — Jamais à court d'efforts, des créationnistes ont lancé en janvier une « revue de recherche scientifique », baptisée d'un nom respectable: *Answers Research Journal*. La revue gratuite, disponible uniquement en ligne, est financée par le même organisme, Answers in Genesis, qui a

lancé l'an dernier un musée créationniste au Kentucky. Les recherches soumises à cette revue seront, prévient son rédacteur en chef, « révisées par ceux qui partagent les prises de position de la revue ».

Une page d'histoire tournée à Montréal

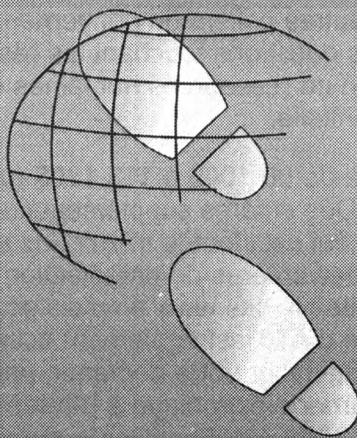
(Agence Science-Press) — Peu de gens s'en souviennent, mais le physicien Ernest Rutherford, à qui on doit des travaux révolutionnaires sur la

radioactivité puis la description de la structure de l'atome, il y a un siècle — il décrocha le Nobel en 1908 — a fait une partie de son travail à Montréal, plus précisément à l'Université McGill (1898-1907). Depuis sa ferme natale, en Nouvelle-Zélande, l'historien Richard Reeves retrace son parcours dans *A Force of Nature: The Frontier Genius of Ernest Rutherford* (W. W. Norton and Co., 2007).

Centrale emploi

Vous cherchez un emploi?

Le SOFA vous offre de l'aide professionnelle



- Préparer un CV et une lettre de présentation efficaces
- Maîtriser les techniques d'entrevue
- Avoir accès à un réseau déjà établi d'employeurs potentiels
- Explorer vos options professionnelles à l'aide du MBTI
- Mieux vous connaître
- Planifier votre carrière

Cela vous sera utile toute votre vie!

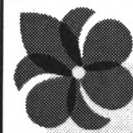
Communiquez avec le SOFA au 668-2663, poste 223 ou sans frais au 1 866 673-SOFA (7632)

SOFA Yukon
Service d'Orientation
et de Formation des Adultes



Développement des
ressources humaines Canada

Human Resources
Development Canada



ACFA

OFFRE D'EMPLOI

Directeur.trice général.e
Edmonton, Alberta

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) est à la recherche d'une direction générale qui assumera la responsabilité d'administrer les actions des décisions prises par le comité exécutif, le conseil d'administration et l'assemblée générale. La personne choisie aura à:

- Assurer le fonctionnement démocratique de l'association
- Veiller à l'élaboration du plan de développement global
- Veiller à la planification stratégique
- Veiller au contrôle des communications et les finances
- Entretenir des relations avec les organismes susceptibles de faire avancer les dossiers
- Assurer la gestion des ressources humaines

Pour plus de plus amples renseignements sur ce poste et pour savoir comment poser votre candidature, visitez les sites www.acfa.ab.ca ou www.travaillerenfrancais.ab.ca, ou contactez nous au 780-466-1680.

Nous ne contacterons que les personnes choisies pour une entrevue, mais nous remercions celles qui auront soumis leurs candidatures.

Les prix du commissaire

APPEL DE CANDIDATURES

Vous êtes invité à présenter la candidature d'une personne du Yukon s'étant distinguée dans un des domaines suivants:

SERVICE PUBLIC BÉNÉVOLE : Le prix vise à reconnaître des résidents du Yukon qui ont apporté une contribution importante ou durable à la vie économique, sociale, scolaire, politique ou culturelle du Yukon.

BRAVOURE : Le prix vise à reconnaître des résidents du Yukon qui se sont exposés à de graves risques, dans des circonstances dangereuses, pour protéger ou sauver, ou tenter de protéger ou de sauver la vie d'une ou de plusieurs personnes.

Candidatures — les propositions de candidatures doivent :

- être présentées par écrit et être signées par deux personnes;
- indiquer en détail les motifs de la proposition;
- être accompagnées d'un formulaire de présentation de candidature dûment rempli — qu'on peut obtenir au Bureau du commissaire;
- être accompagnées d'au moins 2 ou 3 lettres d'appui de personnes ayant été le plus touchées par les actions du candidat proposé.
- viser des personnes autres que vous-même, votre conjoint ou conjointe, ou des membres de votre famille immédiate.

Date limite de présentation des candidatures pour la prochaine cérémonie de remise des prix du commissaire :
le 14 mars 2008, à 17 h.

Adresse postale et télécopieur :

Comité des prix du commissaire
Bureau du commissaire
211, rue Hawkins
Whitehorse (Yukon) Y1A 1X3
Tél.: 867-667-5121
Télec.: 867-393-6201

Yukon
Bureau du Commissaire

Vous venez d'immigrer au Yukon tout récemment?

Vous êtes peut-être admissible aux programmes et services offerts qui vous aideront à vous installer.

Appelez-nous aujourd'hui en composant le 668-2663 postes 330.



VOUS OFFREZ DES SERVICES EN FRANÇAIS?

Faites-vous connaître en vous inscrivant à l'index des services en français de l'Aurore boréale.

Votre inscription annuelle vous donne droit à :

- un abonnement d'un an au journal
- à un publi-reportage avec photo

L'Index des services en français vous donne une visibilité sans pareille au sein de la communauté.

Pour annoncer dans l'Index des services en français, appelez Marie-Claude au 667-2931

Faites le grand saut!



Joignez une équipe qui bouge.

Le secteur culturel de l'Association franco-yukonnaise (AFY) est à la recherche d'un agent ou d'une agente de projets culturels.

Exigences

- Diplôme dans un champ de spécialisation appropriée (loisirs, développement communautaire, sciences sociales) ou équivalence,
- Expérience en planification, coordination et mise en œuvre de projets
- Maîtrise du français et de l'anglais obligatoire
- Esprit d'équipe, intérêt pour le développement communautaire
- Enthousiasme, créativité et sens de l'organisation développés
- Autonomie, polyvalence et adaptabilité au changement
- Connaissance des logiciels Word, Excel et Outlook
- Capacité à travailler dans une aire partagée

Salaire

Selon l'échelle salariale en vigueur. Ce poste est à temps plein à raison de 37,5 heures par semaine

Description des tâches

- Planifier et coordonner des activités diverses
- Participer à l'organisation d'événements spéciaux
- Superviser et organiser les cafés-rencontres
- Monter une exposition d'arts visuels bimensuelle
- Coordonner les projections Ciné-France
- Assurer le bon fonctionnement du centre de ressources
- Rédiger mensuellement la page culturelle de l'Aurore boréale
- Faire la promotion des activités et des événements
- Rédiger des documents et des rapports, selon le besoin
- Superviser des bénévoles

Durée du contrat

Du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009

Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Nous ne communiquerons cependant qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Faites parvenir votre curriculum vitae avec une lettre de présentation au plus tard le **mardi 4 mars 2008 avant 17 h**, à l'attention de :



AFY – Ressources humaines
302, rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1
Télec. : 867 668-3511
Courriel : ressourceshumaines@afyyk.ca

Canada

Emplois, postes, carrières

Pour tous vos besoins en matière de reportage journalistique...

Pour tous vos besoins en matière de publicité ou de campagnes publicitaires, l'Aurore boréale peut vous aider!

667-2931



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

DIRECTEUR(TRICE), RESSOURCES MINÉRALES ET PÉTROLIÈRES

Affaires indiennes et du Nord Canada

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger. La préférence sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens.

Affaires indiennes et du Nord Canada recrute actuellement pour la région des Territoires du Nord-Ouest. Le directeur(trice), Ressources minérales et pétrolières assume les responsabilités suivantes :

- gérer les ressources minérales et réglementer les activités minières dans les T.N.-O.;
- octroyer des droits pétroliers dans la vallée du Mackenzie;
- fournir des services et des conseils aux sociétés d'exploration et d'exploitation minérales et pétrolières, aux industries connexes et au public, conformément à la législation et aux politiques ministérielles;
- étudier les possibilités de conclure des alliances et des partenariats stratégiques avec les sociétés d'exploitation minérale et pétrolière afin de stimuler l'investissement dans le Nord;
- mener des consultations auprès des collectivités et des organisations locales afin de créer un environnement favorable à l'exploitation des ressources;
- interpréter et élaborer les politiques minérales et pétrolières avec l'administration centrale;
- représenter les intérêts et les positions de la région et du Ministère lors de réunions, de conférences et de consultations officielles;
- donner des conseils éclairés au directeur général ou à la directrice générale et au directeur général associé ou à la directrice générale associée de la région, aux cadres supérieurs de l'administration centrale, aux autres ministères, aux groupes autochtones et aux gestionnaires de l'industrie minérale.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'études secondaires et posséder l'expérience de la conduite de processus et de la direction de programmes visant la réglementation d'activités touchant les ressources minérales et/ou pétrolières ou la gestion de ressources minérales et/ou pétrolières, ainsi que l'expérience de la formulation et de la recommandation de propositions de politiques à des cadres supérieurs. Ils doivent également avoir l'expérience de la conduite de consultations et de négociations avec d'autres paliers de gouvernement, le secteur privé et divers intervenants, sur des questions touchant les ressources non renouvelables et l'expérience de la gestion de ressources humaines et financières. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Le traitement s'échelonne de **96 100\$ à 113 100\$** (par année, plus primes pour l'affectation dans le Nord). Des critères supplémentaires pourraient servir à la sélection des candidatures qui satisfont le mieux aux exigences du poste. Pour obtenir une liste complète des critères de présélection et des renseignements sur la façon de postuler, consultez le site www.emplois.gc.ca ou contactez **Infotel au 1-800-645-5605**. Un service d'ATS est également accessible au **1-800-532-9397**. Vous pouvez également acheminer votre demande par télécopieur au **1-819-953-8205** ou par courrier électronique à BinetteL@ainc-inac.gc.ca. La date de clôture est le **25 février 2008**. Veuillez citer le numéro du processus de sélection **08-IAN-EA-NWT-72882**. English version also available.

La Fonction publique du Canada s'est engagée en faveur de l'équité en matière d'emploi.

Canada

Gouvernement
du CanadaGovernment
of Canada**Apprenti(e) dans un métier Sceau rouge?**

Si oui, vous avez peut-être droit à une subvention de 1 000 \$.

Aux diverses raisons de faire un apprentissage vient s'ajouter une autre : la Subvention incitative aux apprentis. Il s'agit d'une nouvelle subvention offerte aux apprentis inscrits, après la 1^{re} ou 2^e année de formation (ou l'équivalent) terminée avec succès dans un métier Sceau rouge.

Pour présenter une demande :**COMPOSEZ : 1-866-742-3644 / ATS 1-866-909-9757****CLIQUEZ : servicecanada.ca****OU VISITEZ : un centre Service Canada**

Canada

Commission de la fonction publique
du CanadaPublic Service Commission
of Canada**Directeur des opérations et médecins principaux
Direction générale de la gestion de la santé (DGGS)***Citoyenneté et Immigration Canada – Ottawa (Ontario)*

La Direction générale de la gestion de la santé de Citoyenneté et Immigration Canada est à la recherche de candidats pour les postes énoncés ci-dessous. Il doit s'agir de médecins agréés au Canada ou de candidats titulaires d'un diplôme d'études supérieures d'une université reconnue dans le domaine de la santé ou de la gestion. Tous les postes à pourvoir concernent le domaine médical et il s'agit de postes à traitement annuel dont les heures de travail sont régulières. Les titulaires de ces postes bénéficient également d'une gamme complète d'avantages sociaux, y compris le Régime de pension de retraite de la fonction publique.

Le **directeur des opérations (EX-02/MOF-4)** est responsable des opérations du programme médical de l'Immigration au Canada et à l'étranger, agit à titre de leader et dirige une équipe de professionnels de la santé en ce qui a trait aux politiques et aux programmes entourant l'examen médical d'immigration et les évaluations connexes. *L'admissibilité à la cote de sécurité de niveau secret est essentielle.*

Le **médecin principal – affectation à l'étranger permutant (MOF-3)** dirige une équipe responsable de l'exécution du programme médical de l'Immigration, dans divers milieux culturels, dans l'un des dix (10) bureaux (neuf (9) à l'étranger et un (1) à Ottawa). *L'admissibilité à la cote de sécurité de niveau très secret est essentielle.*

Le **médecin principal – non permutant (MOF-3)** travaille à Ottawa et fait partie d'une équipe multidisciplinaire formée de professionnels qui travaillent dans le programme médical de l'Immigration et jouant divers rôles fonctionnels liés à l'évaluation de la santé aux fins de l'immigration. *L'admissibilité à la cote de sécurité de niveau secret est essentielle.*

Pour obtenir la description détaillée de chaque poste, les critères d'évaluation et pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.emplois.gc.ca. Le salaire se situe entre 107 700 \$ et 126 800 \$ pour le poste de groupe et niveau EX-02, entre 114 103 \$ et 127 574 \$, avec une prime annuelle de maintien en poste de 30 750 \$ pour le poste de groupe et niveau MOF-4 et entre 108 028 \$ et 120 877 \$, avec une prime annuelle de maintien en poste de 21 750 \$ pour le poste de groupe et niveau MOF-3. Divers profils linguistiques sont rattachés à ces postes : 1. poste bilingue à nomination impérative – niveau : CBC/CBC; et 2. poste bilingue à nomination non-impérative – niveau : CBC/CBC.

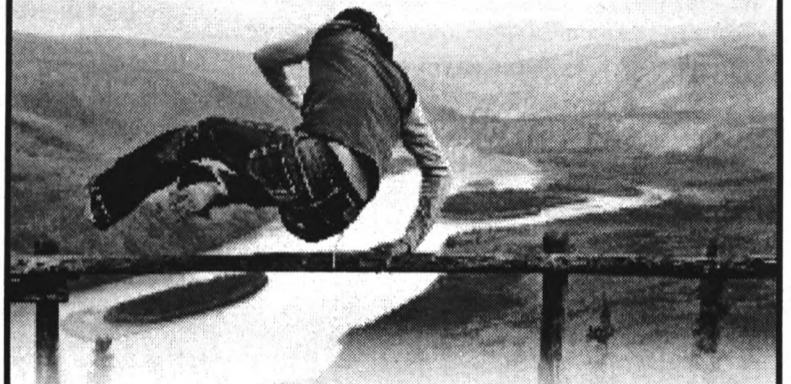
Le poste est ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyens canadiens résidant à l'étranger. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens. La fonction publique du Canada adhère au principe d'équité en matière d'emploi. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour une entrevue. Pour de plus amples renseignements et pour soumettre votre candidature, veuillez visiter le site www.emplois.gc.ca; ou appeler au 1-800-645-6505 ou TTY 1-800-532-9397. La date limite pour la présentation des candidatures est le **26 février 2008**.

Pour obtenir de l'information au sujet de Citoyenneté et Immigration Canada, veuillez visiter le site suivant : www.cic.gc.ca. Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la Direction générale de la gestion de la santé et au sujet des postes susmentionnés, veuillez communiquer avec Jayne Kingsbury par courriel à Jayne.Kingsbury@cic.gc.ca ou par téléphone au 613-941-2435.

All information regarding this process is available in English.

emplois.gc.ca

Canada

VICTIMLINKAide, référence et conseil
24 hrs par jour**1 800 563-0808****Faites le
grand saut!****Joignez une équipe qui bouge.**

Le RDÉE Yukon, secteur du développement économique de l'Association franco-yukonnaise (AFY), est à la recherche **d'une directrice ou d'un directeur du secteur RDÉE Yukon.**

Exigences

- Minimum de trois années d'expérience directement reliée au poste.
- Baccalauréat en administration ou équivalence.
- Expérience en gestion de personnel et gestion de budget.
- Expérience à travailler avec des entrepreneurs.
- Maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais (oral et écrit).
- Excellent sens de l'organisation.
- Bonne capacité à travailler de façon autonome.
- Connaissance des logiciels MS Office.
- Connaissance du milieu minoritaire francophone.

Description des tâches

- Rédiger les planifications annuelles sectorielles et des rapports d'activités mensuelles.
- Superviser du personnel.
- Gérer des projets.
- Gérer un budget.
- Faire des demandes de financement.
- Représenter le RDÉE en participant à des rencontres régionales et nationales.
- Assurer une saine gestion des ententes de financement et de partenariat.
- Travailler en collaboration avec l'équipe de direction de l'AFY et le comité sectoriel.

(Une description de tâches détaillée est disponible sur demande).

Salaire

Selon l'échelle salariale en vigueur. Ce poste est à temps plein à raison de 37,5 heures par semaine

Durée du contratDu 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009

Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Nous ne communiquerons cependant qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Faites parvenir votre curriculum vitae avec une lettre de présentation au plus tard le **vendredi 7 mars 2008 avant 17 h**, à l'attention de :



AFY – Ressources humaines
302, rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1
Télec. : 867 668-3511
Courriel : ressourceshumaines@afy.yk.ca



Canada

Les rapides du cheval blanc



Si vous passez dans les environs du Centre de la francophonie, la journée bénie des repas-répits, vous courez la chance de faire de belles rencontres. Ainsi, le mardi 12 février... vous auriez pu serrer la pince à Clovis St-Laurent. Le bambin dont c'était le premier anniversaire, accompagnait sa maman Véronique et son grand frère Arthur, fervents adeptes de cette pause festive familiale.

Il y a définitivement des jours où le soleil brille de tous ses éclats! Ainsi, Didier Delahaye qui a traduit en français 14 chansons de Leonard Cohen vivait dans l'attente.... Après avoir envoyé ses textes à leur auteur, il attendait son approbation avant de passer à la prochaine étape. Le vendredi 5 février, Didier a reçu la bénédiction de l'illustre artiste par courriel. Alleluia!

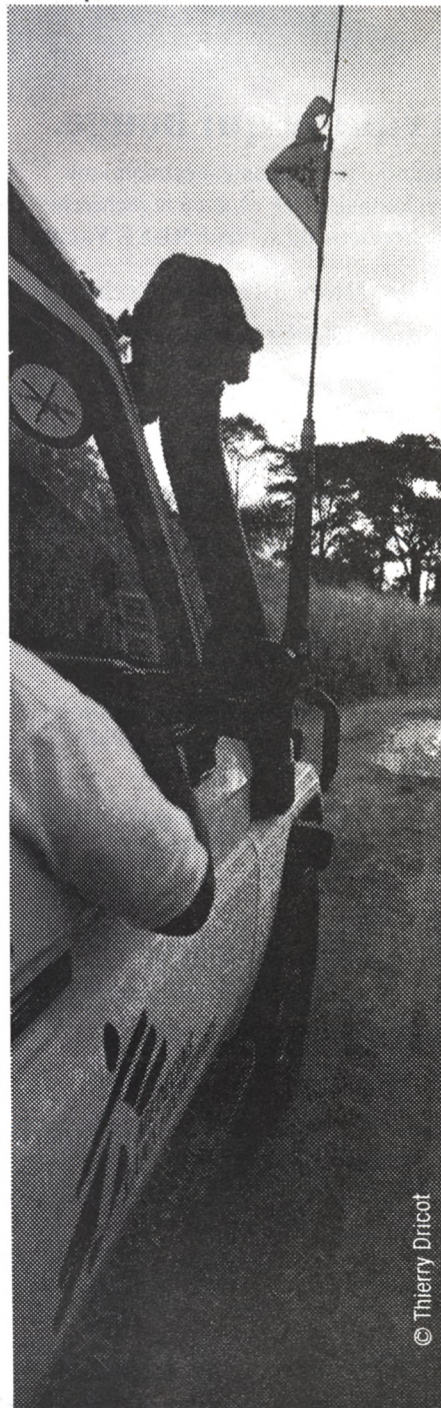


Clovis St-Laurent

Plusieurs résidents de Whitehorse se sont laissés envoûter par l'appel magique des pistes de ski du parc Kluane. Angélique Bernard et David Comchi pour

leur part ont failli voir leur belle aventure tourner en queue de poisson. Leur voiture s'est retrouvée prise dans la neige. Mais un hasard miraculeux lié à la petite démographie yukonnaise a mis sur leur chemin Julie Lachapelle, Annie-Claude Dupuis et Alain Labrie. Les joyeux lurons aussi en route pour le ski, ont secouru le couple infortuné. L'histoire finit bien puisque tout le monde a pu profiter de la magnifique journée.

Vous aimeriez lire le nom de vos amis ou connaissances dans les rapides. Prenez le téléphone c'est simple comme bonjour : (867-667-2931)



VOUS ÊTES AVENTURIER ENGAGÉ MAIS PAS MÉDECIN

NOUS RECRUTONS :

- > Logisticiens
- > Contrôleurs financiers
- > Administrateurs
- > Spécialistes en gestion des eaux et assainissement

DESTINATION : inconnue
DURÉE : de 9 à 12 mois
EXPÉRIENCE REQUISE : 2 ans

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES



www.msf.ca

© Thierry Dricot

Rencontres

L'émission radiophonique numéro 1 de la communauté franco-yukonnaise
Samedi 17 h 5, CBC North et CBUF FM



Aurore boréale

Calendrier communautaire

Vendredi 22 février

• Pas de Café Rencontre ce vendredi, congé férié.

23 et 24 février

• Samedi, émission Rencontres diffusée sur les ondes de CBUF-FM et CBC North, 17 h 5.

Animatrice : Annie Langlois.

• Samedi et dimanche, Cabane à sucre, de 11 h à 16 h au parc Shipyards.

Maryne au 668-2663, poste 221 ou mdumaine@afy.yk.ca

Dimanche 24 février

Messe en français à 10 h 10 à la cathédrale Sacré-Cœur.

Lundi 25 février

• Père poule, maman gâteau au Centre des Jeux du Canada de 10 h 30 à 11 h 30.

Mardi 26 février

• Rencontre du groupe « Ma famille, ma passion » au Centre des Jeux du Canada à 10 h. Apportez votre maillot de bain! Gratuit pour les familles francophones avec des enfants de 0 à 5 ans. Un lunch à midi.

Emmanuelle au 668-2663, poste 810

Jeudi 28 février

• Ciné France, à 19 h, Présentation du film « Paris, je t'aime ». Entrée libre à la salle communautaire du Centre de la francophonie de Whitehorse, (302, rue Strickland). Virginie Hamel au 668-2663, poste 421 vhamel@afy.yk.ca

• Ze zoue au théâtre ACTE 5... À l'école Émilie-Tremblay. Une création collective des élèves de l'option théâtre de l'école Émilie-Tremblay. Représentations à 9 h 30 et 12 h 30 (pour les écoles) et à 19 h 30 pour le public général.

Vendredi 29 février

• Café Rencontre de 17 h à 19 h à la salle communautaire du Centre de la francophonie. Souper-bénéfice pour les élèves de l'école F.-H.-Collins.

Samedi 1^{er} mars

• Émission Rencontres diffusée sur les ondes de CBUF-FM et CBC North, à 17 h 5. Animatrice : Géraldine Villemont.

• Atelier art du feutrage de 13 h à 16 h 30 à la salle The party room du Centre des Jeux du Canada.

Inscription : 668-2636 ou ellesprojet@yknet.ca

Dimanche 2 mars

• Messe en français à 10 h 10 à la cathédrale Sacré-Cœur.

Mardi 4 mars

• Repas-répit dans le cadre du mois de la nutrition. Centre de la francophonie. Pour les participants du programme Mamans, papas et bébés en santé. Information au 668-2663, poste 810

Mercredi 5 mars

• Déjeuner des becs sucrés de 7 h à 10 h à l'Alexandrin au 306, rue Alexander.

Petites annonces

• Gratuite pour 25 mots ou moins • Tél. : (867) 667-2931

Courriel : auroreboreale@afy.yk.ca Date de tombée : 17 h le mercredi précédant la parution • Encadré pour une annonce d'affaire : 20 \$ plus taxe (rabais au volume)

• Cours de peinture sur bois. (Quatre soirs, mardi ou mercredi) Matériel fourni. 65 \$ Suzanne au 456-7587 (après 15 h)

• Appréciation de la nature. Groupe de skieurs se rencontrent à Crestview, le dimanche à midi. Randonnée en ski de deux à trois heures sous les bouleaux et les épinettes. Jufo Franz : 633-2455

• Horaire piste Chilkoot/Log Cabin: Multi-usage sauf du 15 au 17 février : activités non motorisées. Accès restreint de certaines zones. (867) 667-3910.

• Chambre à louer dans Riverdale, accès à toute la maison, 18 février, 450 \$ par mois, 633-4887

Cherche campeur classe B, bon état, moins de 10 000 \$. Françoise 668-2663, poste 315 ou Robert : 335-0532.

Biathlon Yukon est à la recherche de commanditaires.

Marlynn Bourque au 633-6456

compagnon affectueux! Un alaskan (2 ans) à atteler ou non.

René Lapierre : 633-2772

• À vendre : Génératrice 950 W NEUVE "Yardworks", à onduleur et moteur 4 temps. 300 \$ René Lapierre : 633-2772

• Artistes : vous voulez être informés des subventions, formations et occasions de vous faire connaître ou de partager vos créations? Inscrivez-vous : culturel@afy.yk.ca.

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau - c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

on passe le mot

APF

À donner (cause : déménagement) : un magnifique malamuth (5 ans), excellent